
Compte administratif 2009

Conseil municipal du 7 juin 2010

Ville de Saint Etienne

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
1. LE BUDGET PRINCIPAL.....	5
1.1 Tableau des réalisations (mouvements réels et ordre) :.....	5
1.2 Analyse comparative du compte administratif 2009 par rapport à celui de 2008.....	6
1.2.1 Chaîne de l'épargne.....	6
1.2.2 Financement de l'investissement.....	8
1.3 Exécution du budget principal par domaine d'intervention.....	9
1.4 Gestion de la dette.....	47
1.4.1 La variation du stock de la dette en 2009.....	48
1.4.2 Les frais financiers.....	49
1.4.3 Les opérations de couvertures de dette (swaps).....	50
1.4.4 Risques à provisionner.....	50
1.4.5 Les résultats de la gestion de la dette fin 2009.....	50
2 . LES BUDGETS ANNEXES.....	55
2.1 Le budget des Chauffages Urbains :.....	55
2.2 Le budget du Laboratoire.....	58
2.3 Le budget des Affaires Economiques.....	59
2.4 Le budget des Abattoirs.....	62
2.5 Le budget de l'Eau.....	65
2.6 Le budget de l'Assainissement.....	68
2.7 Le budget des Activités Funéraires.....	71

INTRODUCTION

Le compte administratif 2009 traduit la nouvelle gestion financière mise en place pour redresser les finances de la ville.

L'année 2009 marque une rupture nette avec la dégradation de la situation financière de la ville. L'effet de « ciseaux » en fonctionnement, constaté depuis de nombreuses années, a été stoppé : les dépenses de fonctionnement diminuent de 3,5 M€ et les recettes progressent de 2,03M€. Cette situation inédite est rendue possible par une grande rigueur budgétaire et l'application de règles de gestion très strictes. Cela a permis une maîtrise des charges de structure qui n'avaient cessées de croître au cours du précédent mandat.

En 2009, la ville a pu réaliser 5,4 M€ de provisions pour les risques liés à la dette spéculative. Cette provision s'est faite tout en conservant une épargne nette positive (0,5 M€). Hors impact de cette provision, la capacité d'autofinancement aurait dépassé 5M€, en nette progression par rapport à 2008 (3M€).

De même, la gestion active de la dette (désormais en aucun cas spéculative) a permis de diminuer fortement l'exposition de la ville aux produits toxiques. La proportion de produits spéculatifs est passée de 70% à fin 2007 à 47% à fin 2009 (cf. rapport sur la dette présenté au conseil municipal du 3 mai 2010). Pour autant, ces résultats positifs ne doivent pas cacher la réalité de la situation, à savoir des pertes potentielles évaluées entre 100 et 110 M€, à la fin du premier trimestre 2010. La ville a attaqué un swap vendu par Deutsche Bank qui aurait conduit à faire payer un taux de 24% dès janvier 2010. Les services de la ville préparent une autre assignation dans les prochaines semaines. Le médiateur, Mr Gissler, a été saisi sur les dossiers concernant Natixis. Les autres lignes spéculatives sont en cours de négociation. L'année 2010 sera une année cruciale pour la gestion de ce risque.

2009 a permis de mettre en place les premiers éléments d'une stratégie d'assainissement financier de la ville. Un processus budgétaire rénové permet de procéder en permanence à des arbitrages tenant compte du plan de mandat et des contraintes budgétaires. Un comité d'évaluation des politiques publiques, présidé par le maire, se réunit une fois par mois pour examiner les principales évolutions à envisager. Des réorganisations des services ont été engagées dès 2009 et entreront en phase opérationnelle courant 2010 : cadre de vie, résidences pour personnes âgées, ressources humaines, bâtiments.

Les objectifs financiers du plan de mandat sont en bonne voie de réalisation, ce qui permettra de dégager des marges de manœuvre budgétaire pour les prochaines années afin d'apporter des services publics de qualité et de proximité aux Stéphanois, mais aussi de permettre aux agents de la ville de travailler dans de bonnes conditions.

Le compte administratif marque également le dynamisme du budget d'investissement pour des dépenses d'équipement directement au service des stéphanois.

Cet exercice 2009 a été marqué par la forte mobilisation des services pour relancer l'économie locale *via* le plan « FCTVA ».

Une part importante des crédits dégagés par ce plan a été consacré à réduire le retard pris sur les investissements de rénovation et d'entretien du patrimoine communal de proximité (voirie, écoles, crèches, éclairages publics ...), accumulé ces dernières années.

Le budget 2009 a donc permis d'accélérer l'effort d'entretien dans les bâtiments (988 K€ dans les locaux administratifs, 1 025 K€ pour les locaux culturels, 333 K€ pour le gros entretien des gymnases, 2,5 M€ pour l'entretien et la rénovation des écoles, 490 K€ pour les locaux associatifs). Un effort sans précédent auquel s'ajoutent les 5.6 M€ consacrés à la rénovation et la mise à niveau de nombreuses rues de notre ville.

Les dépenses d'équipement ont par ailleurs permis de développer des projets dans le cadre du plan de mandat proposé aux stéphanois :

Les investissements concernant le développement durable n'ont jamais été aussi importants permettant tout à la fois de promouvoir des équipements soucieux de l'environnement et de réaliser des économies de fonctionnement.

Parmi ces investissements, il faut souligner les travaux de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments (269 K€), le chauffage solaire dans les piscines, les équipements pour la pratique des modes de déplacement doux, la modernisation et les économies d'énergie dans l'éclairage public (70 rues traitées pour 533 K€).

Le budget consacre également les réalisations d'équipements et de projets touchant le cadre de vie des stéphanois : rénovation urbaine (12,95 M€ dans le cadre de l'ANRU et de nombreux aménagements d'espaces publics dans tous les quartiers stéphanois (Cotonne 509 K€, Manufacture 613 K€ ...), développement des équipements sportifs (création du terrain de foot rue F Evrard, rénovation du gymnase Michelin, études du centre nautique des quartiers sud-est ...), travaux divers sur les réseaux d'eau pluviale, de rénovation des parcs et jardins, création et rénovation de locaux destinés aux stéphanois (salle des fêtes de quartier Beaubrun-Tarentaize-Séverine, école infirmières de la Cotonne, Maison François Premier, Montée du Crêt de Roc, le centre Gounod, Maison de l'Emploi, Place Louis Courrier, etc...), travaux d'aménagement dans les résidences de personnes âgées.

Cette volonté de gestion des deniers publics au plus près des besoins réels des stéphanois peut également être illustrée par l'augmentation sensible des subventions aux associations de la ville et notamment dans le domaine de la solidarité et des personnes âgées.

Le compte administratif révèle donc un dynamisme très important avec de nombreux projets réalisés ou amorcés en 2009. La ville est en mouvement, avec des investissements concrets, au plus près des préoccupations de la population.

1 . LE BUDGET PRINCIPAL

1.1 Tableau des réalisations (mouvements réels et ordre) :

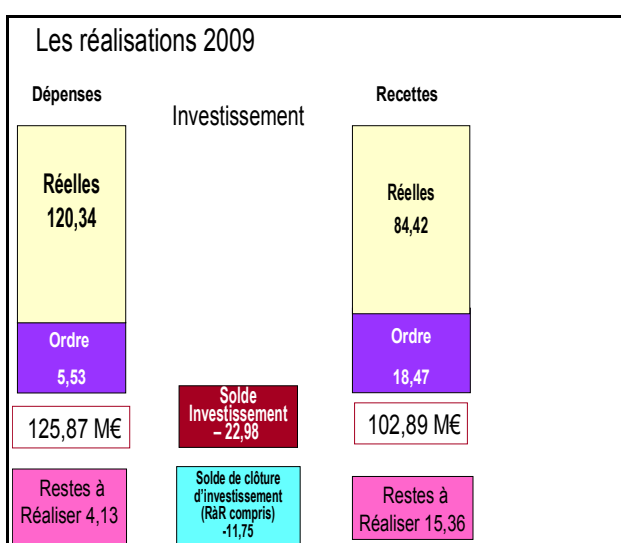
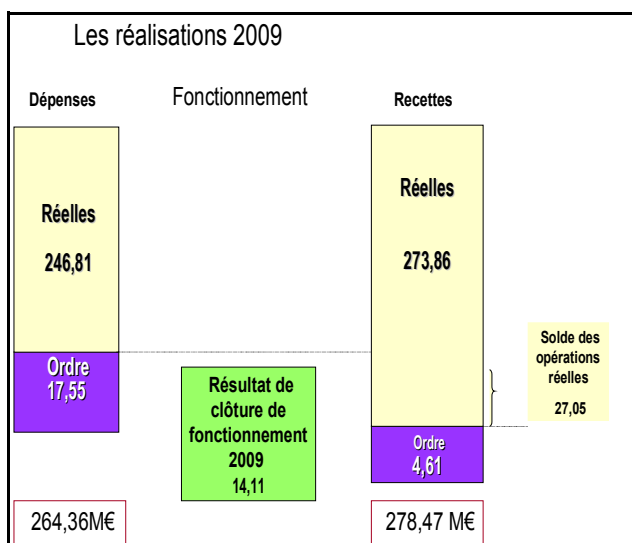
Le compte administratif du budget principal s'élève à 390,23 millions d'euros (M€) en dépenses et 381,36 M€ en recettes et dégage un résultat global de clôture de – 8,87 M€ hors restes à réaliser.

Avec les restes à réaliser, l'excédent global de clôture est de 2,36 M€

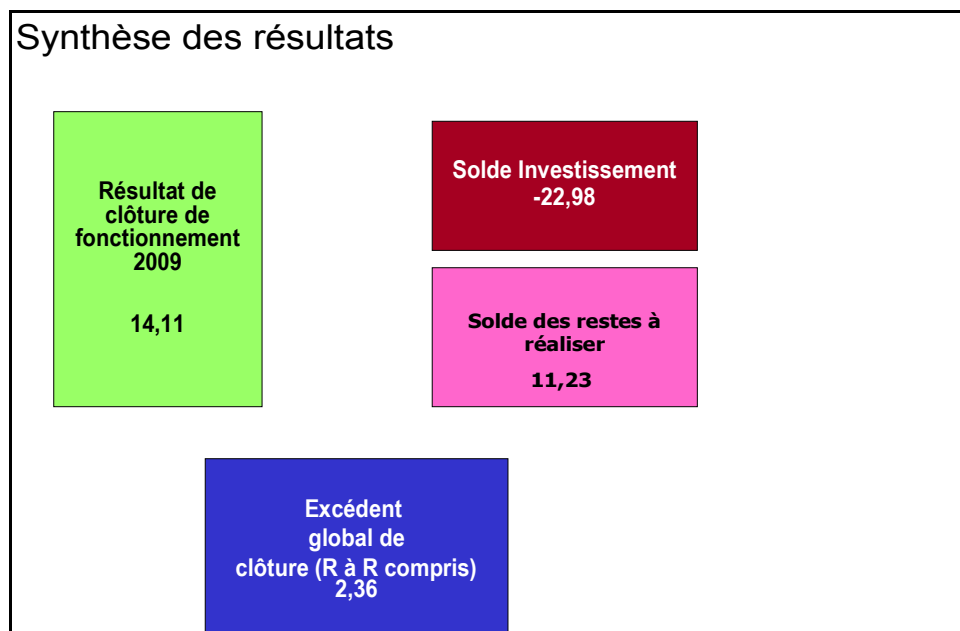
Le résultat global de clôture 2009 (RàR compris) à reprendre sur l'exercice 2010 (fonctionnement + investissement) est de 2,36 M€ (1) + (4)

Le compte administratif 2009 du budget principal peut être détaillé comme suit :

M€	Fonctionnement		Investissement				Total	
	Réalisé		Réalisé		Restes à Réaliser		Réalisé	
	Dépenses	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Mouvements réels dont :	246,81	273,86	120,34	84,42	4,13	15,36	371,28	373,64
* Opérations de l'exercice								
Emprunt revolving et réaménagement de dette			34,82	34,82				
Remboursement du capital (avec remboursement anticipé et dépôts et cautionnements) et Emprunt Dette récupérable			21,94	15,99				
Travaux et subventions reçues			44,51	10,17				
Autres			7,63	10,97				
* Reprise des résultats 2008		2,96	11,44	11,21				
Report à nouveau et excédent capitalisé		2,96		11,21				
Déficit d'investissement			11,44					
Mouvement d'ordre dont :	17,55	4,61	5,53	18,47			23,08	23,08
* Amortissement + charges à étaler	10,43			10,43				
* Autres	7,12	4,61	5,53	8,04				
TOTAL CA 2009	264,36	278,47	125,87	102,89	4,13	15,36	394,36	396,72
* Dont exercice 2009	264,36	275,51	114,43	91,68	4,13	15,36	382,92	382,55
* Dont résultats antérieurs 2008 repris sur 2009		2,96	11,44	11,21			11,44	14,17
Résultats de clôture (Restes à réaliser compris)			14,11		-11,75			2,36



Les opérations d'ordre à la différence des opérations réelles ne donnent lieu ni à encaissement ni à décaissement. Il s'agit notamment des amortissements, subventions d'équipement transférées au compte de résultat, charges à répartir ...



1.2 Analyse comparative du compte administratif 2009 par rapport à celui de 2008

1.2.1 Chaîne de l'épargne

Chiffres de l'exercice en Euros	CA 2008	CA 2009	Variation en %
Produits réels fonctionnement courant	261 573 203,72	263 602 086,86	0,78%
- charges réelles de fonctionnement courant	228 287 742,07	224 785 165,26	-1,53%
= Excédent brut courant	33 285 461,65	38 816 921,60	16,62%
+ produits exceptionnels (hors cession) et gains de swaps	6 456 993,23	4 154 228,93	-35,66%
- charges exceptionnelles et pertes de swaps	4 576 977,51	10 346 268,05	126,05%
= Epargne de gestion	35 165 477,37	32 624 882,48	-7,22%
- intérêts de la dette (avec ICNE)	13 108 752,79	11 677 289,96	-10,92%
+ intérêts récupérables (avec ICNE)	346 642,43	255 374,56	-26,33%
= Epargne brute	22 403 367,01	21 202 967,08	-5,36%
- remboursement du capital de la dette (non compris le remboursement anticipé)	20 369 606,67	21 941 715,64	7,72%
+ capital récupérable	1 447 370,52	1 262 267,76	-12,79%
= Epargne nette à reprendre en recette d'investissement	3 481 130,86	523 519,20	-84,96%

- L'excédent brut courant augmente de 5,53 M€, car les charges courantes diminuent de 3,50 M€ alors que les produits augmentent de 2,03 M€. Sont inclus dans les charges courantes, les charges de gestion et les autres charges courantes qui diminuent de 3,52 M€. Il s'agit notamment des subventions à l'ERBASE (École Régionale des Beaux Arts de Saint Etienne) et à la cité du Design qui n'ont pas été versées en 2009 du fait de la transformation du syndicat mixte « cité du Désign » en Établissement Public de Coopération Culturel. En contrepartie, le montant de l'attribution de compensation versée par St Etienne Métropole a été diminuée du même montant (2,81 M€). Concernant les produits courants, les impôts et taxes augmentent de 6,32 M€.

- Les produits exceptionnels (1,43 M€) et les gains de swaps (2,65 M€) diminuent globalement de 2,30 M€. Cette baisse s'explique par une recette exceptionnelle encaissée seulement en 2008 concernant une récupération de TVA sur l'opéra théâtre (2,56 M€).
Les charges exceptionnelles (1,34 M€) et les pertes de swaps (3,48 M€) augmentent de 5,77 M€. Cette hausse s'explique par la constitution d'une provision pour risques et charges financiers de 5,40 M€ en 2009 contre 0,20 M€ en 2008.
Le solde entre les produits et charges exceptionnels se traduit par une différence défavorable de 8,07 M€.
- L'épargne de gestion, par rapport à 2008, diminue de 2,54 M€ : + 5,53 M€ au titre de l'excédent brut courant et – 8,07 M€ au titre des produits et charges exceptionnels.
- Les intérêts de la dette nets des intérêts récupérables évoluent de 12,76 M€ à 11,42 M€ soit un gain supplémentaire de 1,34 M€.
- L'épargne brute par rapport à 2008 diminue donc de 1,20 M€ : -2,54 M€ au titre de l'épargne de gestion et + 1,34 M€ pour les intérêts.
- Le remboursement du capital des emprunts (non compris le capital remboursé par anticipation sans refinancement), net du capital récupérable (dette remboursée par les budgets annexes et St Etienne Métropole) évolue de 18,92 M€ à 20,68 M€ soit une charge supplémentaire de 1,76 M€.
- L'épargne nette, qui est la résultante des deux données précédentes, diminue donc de 2,96 M€ (1,20 M€ + 1,76 M€), ce qui diminue d'autant la capacité d'autofinancement de la Ville.
En contrepartie il convient de rappeler qu'en 2009 la Ville a constitué une provision pour risques financiers de 5,40 M€ ainsi qu'une provision pour risque et charge de fonctionnement courant de 0,05 M€. Hors impact de la provision sur la dette, l'épargne nette de la Ville augmente de 2,49 M€ , traduisant le rétablissement progressif des résultats d'exploitation de la Ville.

1.2.2 Financement de l'investissement

	CA 2008	CA 2009	Variation en %
Dépenses d'investissement travaux (20,21,23 y compris subv. équip 204)	43 275 890,00	52 080 704,82	20,35%
Diverses dépenses investissement (prêts, créance, et participations)	6 806,19	56 270,00	726,75%
Dépenses investissement à financer (A)	43 282 696,19	52 136 974,82	20,46%
Epargne nette	3 481 130,86	523 519,20	-84,96%
Subventions reçues	9 322 448,03	10 169 166,05	9,08%
Autres recettes (165, 20, 21, 23, 2762, 2766, 274, 4542)	1 593 012,77	39 938,55	-97,49%
FCTVA - TLE	5 561 610,08	10 947 003,71	96,83%
Emprunt compte 16 (non compris dépôts et cautionnements)	20 079 814,37	15 973 646,00	-20,45%
Cessions	1 515 052,75	2 883 630,56	90,33%
Total des financements (B)	41 553 068,86	40 536 904,07	-2,45%
variation du fonds de roulement (B-A) =C	-1 729 627,33	-11 600 070,75	570,67%
Résultat de l'exercice antérieur hors Restes à Réaliser (D)	4 460 857,19	2 731 229,86	-38,77%
Résultat global de clôture hors restes à réaliser (C+D)=E	2 731 229,86	-8 868 840,89	-424,72%
Restes à réaliser = F (solde)	503 812,83	11 233 841,81	2129,76%
Résultat global de clôture restes à réaliser compris = E+F	3 235 042,69	2 365 000,92	-26,89%

Les investissements augmentent de 43,28 M€ à 52,08 M€. Cette forte augmentation est consécutive à la convention signée par la Ville de Saint-Etienne du Plan de Relance prévu par la Loi de Finances rectificative de 2009. Ainsi le niveau d'investissement a dépassé le minimum prévu de 61,5 M€ tous budgets confondus. Cette importante hausse des dépenses est financée essentiellement par le versement anticipé du FCTVA suite à la mise en place du plan de relance (10,08 M€ encaissé en 2009 contre 4,46 M€ en 2008.) Les autres recettes sont les subventions 10,17 M€, l'emprunt 15,97 M€, les cessions 2,88 M€ et la TLE 0,87 M€.

Le résultat global de clôture avec les restes à réaliser est de 2,36 M€ . Cette somme est disponible pour financer la décision modificative de juin 2010.

1.3 Exécution du budget principal par domaine d'intervention

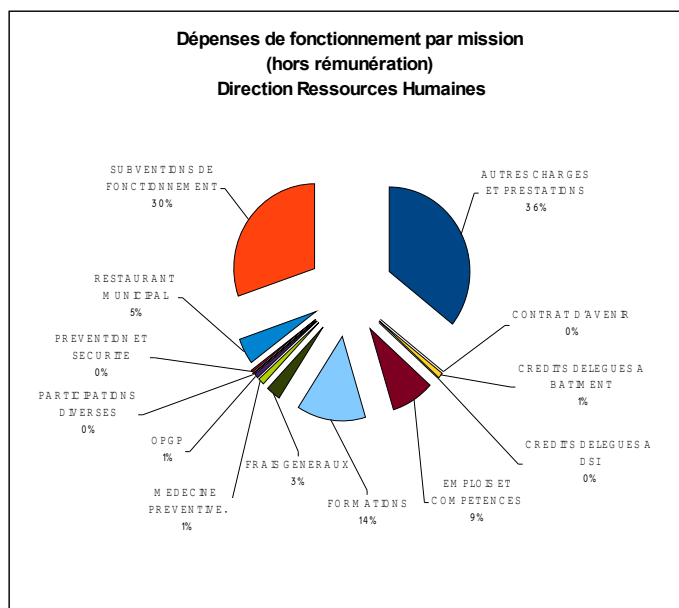
Les principales dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement ont été réalisées par les directions suivantes :

RESSOURCES HUMAINES

54 – RESSOURCES HUMAINES	CA 2009	
MISSIONS	DEPENSES	RECETTES
AUTRES CHARGES ET PRESTATIONS	1 373 971,68	1 933,78
AUTRES RECETTES	0,00	83 013,96
CONTRAT D'AVENIR	7 536,12	0,00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	40 588,02	0,00
CREDITS DELEGUES A DSI	376,75	0,00
EMPLOIS AIDES	0,00	196 676,17
EMPLOIS ET COMPETENCES	329 964,96	0,00
FORMATIONS	542 539,17	0,00
FRAIS GENERAUX	114 094,79	0,00
MEDECINE PREVENTIVE	41 732,67	0,00
MISE A DISPO PERSO HORS BUD AN	0,00	3 442 020,00
OPGP	32 834,50	0,00
PARTICIPATIONS DIVERSES	8 150,00	0,00
PREVENTION ET SECURITE	14 478,00	0,00
REMBOURSE. FRAIS PERSO BUD AN.	0,00	16 321 516,22
REMBOURSEMENT DE CHARGES	0,00	381 891,37
REMUNERATION PERSONNEL	134 297 889,64	0,00
RESTAURANT MUNICIPAL	189 403,44	140 117,24
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	1 176 720,38	0,00
TOTAL DIRECTION	138 170 280,12	20 567 168,74

Dépenses de fonctionnement

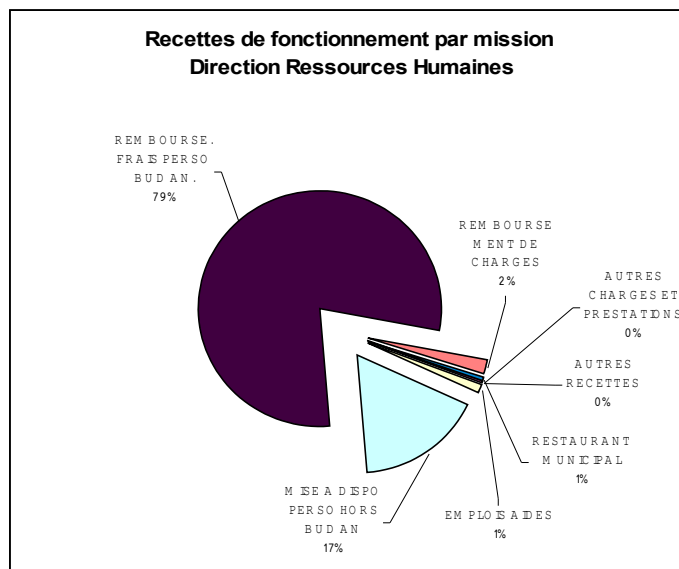
Ces dépenses se décomposent principalement entre les éléments de la rémunération du personnel (134 297 889,64 €), les autres charges et prestations (1 373 971,68 €), les subventions aux associations et mutuelles (1 176 720,38 €), la formation et le pôle emploi et compétences (872 504,93 €) et le restaurant municipal (189 403,44 €). Concernant la rémunération du personnel les crédits sont réalisés à hauteur de 99,10 % (total prévu 134 427 618 € pour 134 297 889,64 € consommé). L'évolution de la masse salariale se situe à 0,97 % entre 2008 et 2009. Au total le taux de réalisation est de 99,60 %.



Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 93,08 % (total prévu 22 095 076 €, CA 20 567 168,74 €).

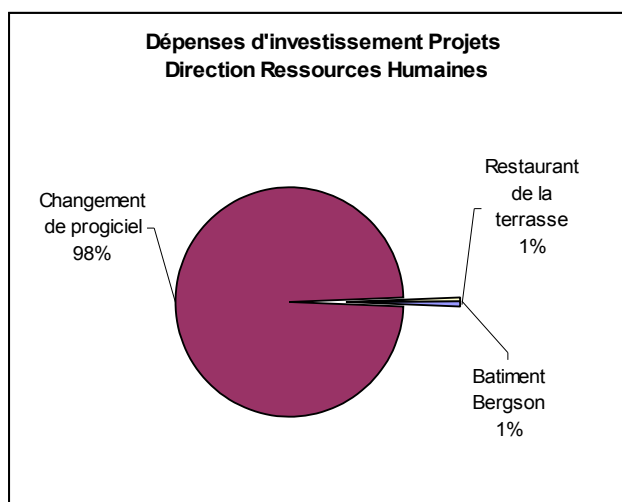
Les recettes les plus importantes sont constituées par les remboursements de frais de personnel des Résidences pour Personnes Agées (13 776 965,95 €), du CCAS (1 732 145,38 €), de la Cité du Design (3 063 207,18 €), des Budgets Annexes (812 364,89 €) ainsi que les remboursements des contrats d'accompagnement à l'emploi (196 676,17 €).



Dépenses d'investissement

Le taux de réalisation est de 92,39 % (total prévu 127 486,30 €, CA 117 783,91 €).

Les dépenses sont constituées essentiellement par les frais de matériel et logiciel suite au changement des applications des systèmes informatiques des Ressources Humaines (115 945,50 €).



FINANCES

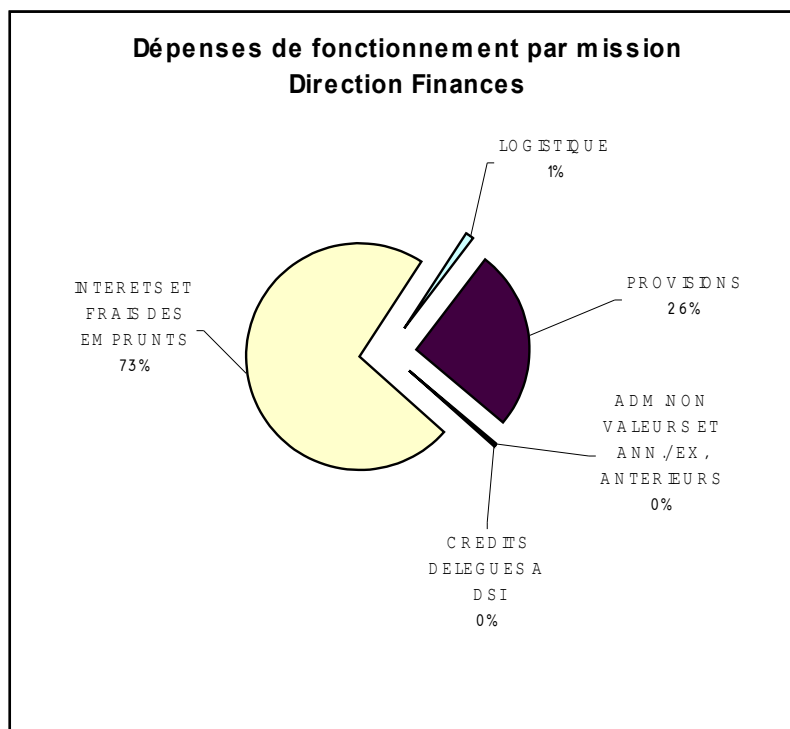
55 – FINANCES	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
MISSIONS		
ADM.NON VALEURS ET ANN. EX ANT	54 990,88	2 527,63
CHARGES & PDTS EXEPTIONNELS	0,00	850 143,19
COMPENSATION FISC. AUTRES TAXE	0,00	15 564 790,90
COMPENSATIONS S.E. METROPOLE	0,00	53 340 933,81
CREDITS DELEGUES A DSI	33 413,85	0,00
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	0,00	5 512 591,00
DOT. GLOBALE FONCTIONNEMENT	0,00	49 958 450,00
INTERETS ET FRAIS DES EMPRUNTS	15 235 099,70	2 728 957,70
LOGISTIQUE	236 572,94	0,00
PRODUIT FISCAL	0,00	90 261 534,00
PROVISIONS	5 400 000,00	0,00
REMB. DETTE ST ET. METROPOLE	0,00	80 022,47
REMBOURSEMENT BUD. ANNEXES	0,00	314 987,81
RESTAURANT MUNICIPAL	0,00	192,79
RESULTAT FONCTIONNEMT REPORTE	0,00	2 963 621,69
TOTAL DIRECTION	20 960 077,37	221 578 752,99

Dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 82,24 % (total prévu 25 487 806,87 €, CA 20 960 077,37 €). Ces dépenses sont constituées essentiellement des frais financiers. Sur un total prévu de 16 028 007,81 €, 15 235 099,70 € ont été réalisés (11 745 449,26 € pour les intérêts de la dette, long et court terme y compris les intérêts courus non échus, 3 487 407,65 € pour les pertes sur opérations de couverture).

Un montant de 5 400 000 € a été constitué en provision pour risques et charges financiers.

Par ailleurs, les dépenses de logistique et celles déléguées à la DSI s'élèvent à 269 986,79 €.

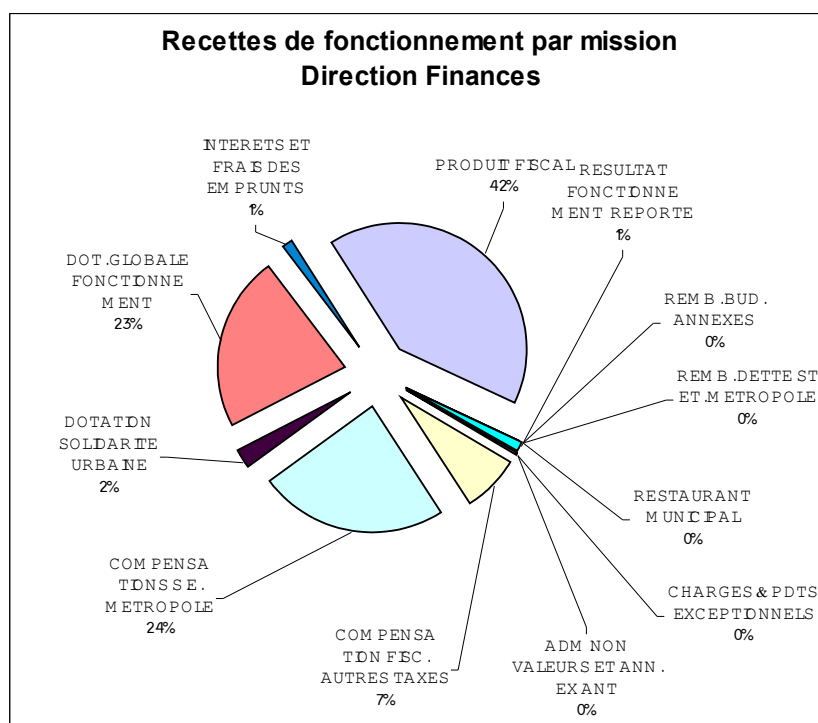


Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 99,15 % (total prévu 223 488 775,55 € CA 221 578 752,99 €).

Elles sont composées principalement :

- du produit des impôts 90 261 534 €
- de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), Dotation de Solidarité Urbaine et Cohésion Sociale (DSUCS) et autres compensations de l'Etat : 71 035 831,90 €
- du reversement de la fiscalité de St Etienne Métropole : 53 340 933,81 €
- des produits financiers (dont gains sur opérations de couverture) : 2 728 957,70 €
- du remboursement des frais généraux et des intérêts par les budgets annexes : 314 987,81 €
- du remboursement des intérêts par St Etienne Métropole : 80 022,47 €



Dépenses d'investissement

Le taux de réalisation est de 78,63 % (total prévu 86 826 536,59 €, CA 68 273 430,77 €).

Les dépenses sont essentiellement constituées :

- des contrats d'emprunt revolving : 34 820 868,93 € (même montant en recettes d'investissement)
- du remboursement du capital de la dette 21 941 715,64 € (y compris les emprunts revolving, les dépôts et cautionnement)
- du résultat d'investissement reporté : 11 439 565,73 €

Un montant de 15 000 000 €, tant en dépenses d'investissement qu'en recette d'investissement a été inscrit à titre prévisionnel au budget primitif 2009 pour les opérations de réaménagement de dette mais n'a pas été réalisé.

Recettes d'investissement

Le taux de réalisation est de 71,64 % (total prévu 102 414 872,44 €, CA 73 364 953,05 €).

Les recettes se composent principalement :

- des contrats revolving pour 34 820 868,93 € (même montant en dépenses d'investissement)
- des emprunts encaissés à hauteur de 15 994 800 € pour 27 184 843,20 € prévus
- de l'affectation du résultat de 2008 : 11 207 173,90 €
- du FCTVA : 10 079 832,71 €

- des remboursements du capital par les Budgets Annexes : 893 420,70 €
- des remboursements du capital par St Etienne Métropole : 368 847,06 €

(voir aussi commentaires dans le paragraphe 1.4 Détail de la dette)

Les mouvements concernant la dette du budget principal sont repris dans le tableau suivant :

EN MILLIONS D'EUROS	CA 2008	CA 2009	Variation en %
Recettes d'investissement :			
Remboursement dette par les budgets annexes	1,07	0,89	-16,82
Remboursement dette par Saint Etienne Métropole	0,38	0,37	-2,63
Remboursement dette par autres créanciers	0,07	0,00	-100,00
Recours à l'emprunt (hors réaménagement et crédits revolving)	20,08	15,99	-20,37
Emprunts réaménagement et crédits revolving	36,81	34,82	-5,41
Dépenses d'investissement :			
Remboursement emprunt hors réaménagement et hors écritures pour utilisation des crédits revolving et avec remboursement anticipé	20,37	21,94	7,71
<i>dont dépôts et cautionnements</i>	0,00	0,02	
<i>dont remboursements anticipés</i>	0,00	0,00	
Réaménagement dette et crédits revolving	36,81	34,82	-5,41
Dépenses de fonctionnement :			
intérêts LT	13,30	11,81	-11,20
ICNE	-0,19	-0,13	-31,58
intérêts CT	0,83	0,07	-91,57
pertes sur swap	1,46	3,49	139,04
Recettes de fonctionnement :			
Remboursement intérêts par les Budgets Annexes	0,25	0,18	-28,00
Remboursement intérêts par St Etienne Métropole	0,10	0,08	-20,00
Remboursement intérêts par autres créanciers	0,01	0,00	-100,00
Gains de swaps	3,00	2,65	-11,67

BATIMENTS

60 – BATIMENTS	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
ATELIER DE BATIMENTS	517 197,55	0,00
CONTRATS	313 006,63	0,00
FLUIDES	8 551 619,18	167 579,98
FONCTIONNEMENT	36 235,25	180 122,36
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	210,03	0,00
GESTION IMMOBILIERE	298 655,36	1 137 130,92
IMPOTS FONCIERS	1 860 567,87	378 206,36
LOGISTIQUE	0,00	17 328,26
REDEVANCE ELECTRICITE	0,00	694 328,99
SINISTRES	103 360,26	98 026,34
TRAVAUX BATIMENTS	310 852,70	0,00
TOTAL DIRECTION	11 991 704,83	2 672 723,21

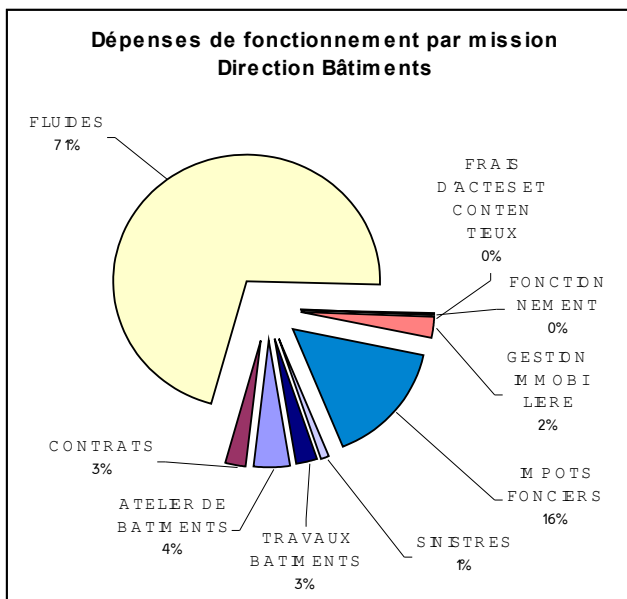
Dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 97,58 % (total prévu 12 289 705,44 €, CA 11 991 704,83 €).

Les fluides qui regroupent l'ensemble des consommations énergétiques (eau, gaz, électricité et combustibles) constituent la plus importante dépense de la direction avec 8 551 619,18 €. Cette dépense s'élevait en 2008 à 7 672 450,63 € soit une augmentation de 11,46 % due aux conditions climatiques pour le gaz et l'électricité et à l'accord passé entre la Stéphanoise des Eaux et la Ville prévoyant la suppression de la grille tarifaire, remplacée par le paiement d'un abonnement et d'un prix unique du m3.

Les crédits nécessaires au paiement des impôts fonciers des différents bâtiments de la ville représentent 1 860 567,87 €.

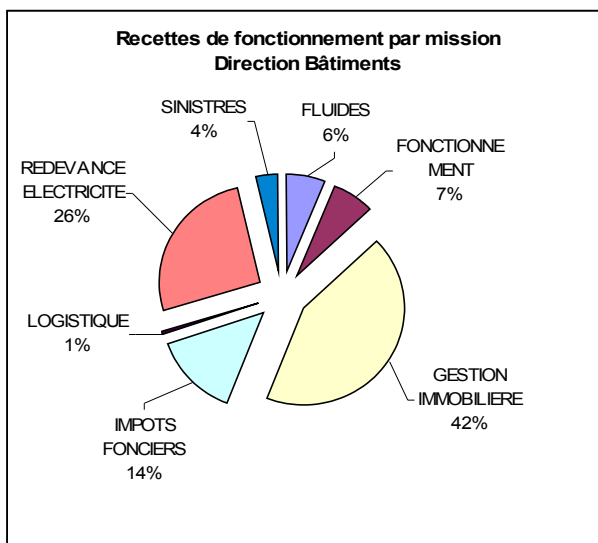
Le poste ateliers de bâtiments (517 197,35 €) comprend les interventions de maintenance et d'assistance sur le patrimoine municipal ainsi que le nettoyage des vêtements du personnel des ateliers.



Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 131,23 % (total prévu 2 036 617,14 €, CA 2 672 723,21 €).

Les principales recettes sont les revenus des loyers, la redevance due par l'exploitant des distributeurs de boissons et les produits de gestion courante pour 1 137 130,92 €, ainsi que le recouvrement de la redevance électricité versée par EDF (694 328,99€) et l'encaissement des impôts fonciers (378 206,36 €).

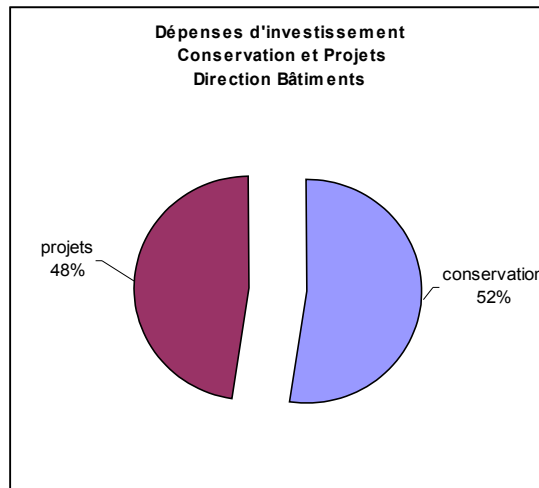


Dépenses d'investissement

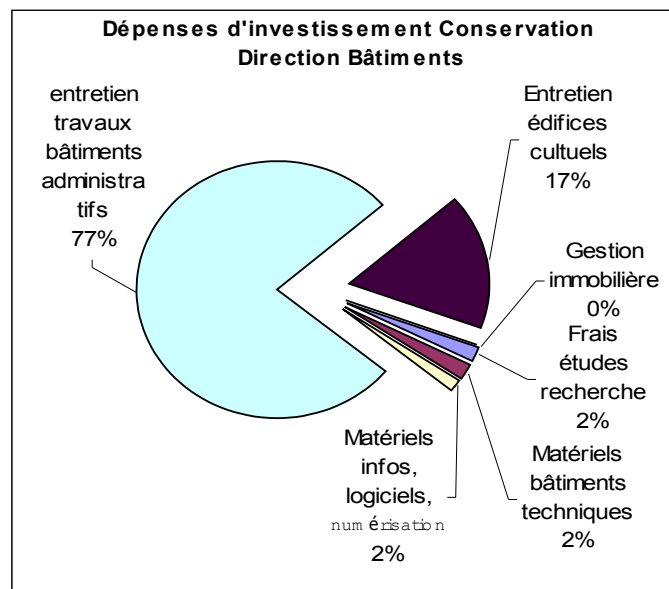
Le taux de réalisation est de 88,61 % (total prévu 2 737 205,03 €, CA 2 425 487,10 €).

Les crédits se répartissent en 1 268 351,90 € pour la conservation et 1 157 135,20 € pour les projets.

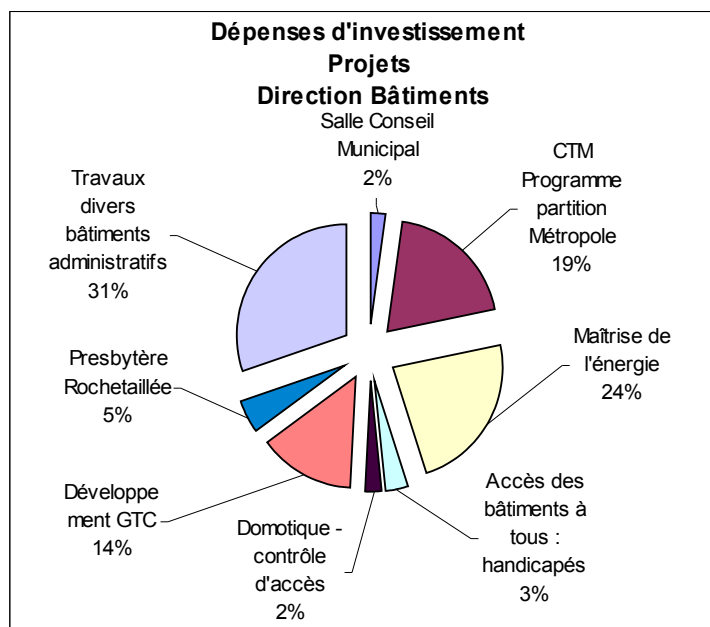
Les reports sur 2010 s'élèvent à 284 540,89 €.



Les principales dépenses de conservation sont les travaux d'entretien et d'aménagement dans les bâtiments culturels (212 024,67 €) et dans les bâtiments administratifs tels que l'immeuble rue de la Résistance, le site Coubertin, l'Hôtel de Ville, rue Francis Garnier et les locaux associatifs du Marais et de Tarentaize (988 273,97 €).



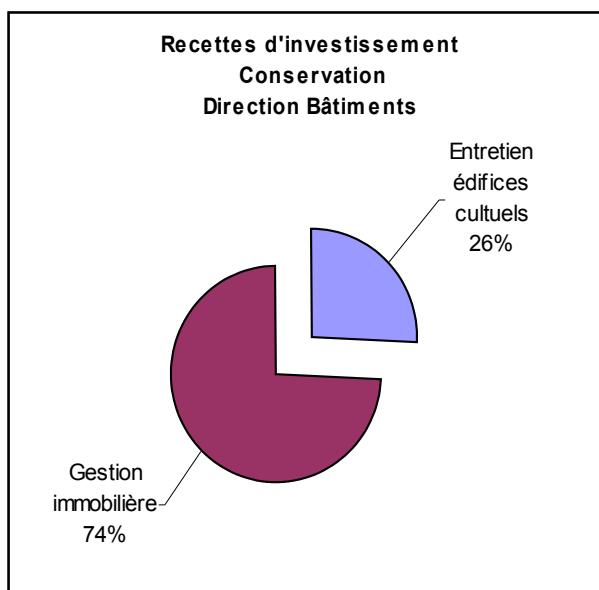
En matière de projet, on peut noter les travaux de réaménagement du Centre Technique Municipal avec les services de Saint Etienne Métropole (224 439,30 €), les travaux dans les divers bâtiments administratifs (349 972,02 €) et les travaux de maîtrise de l'énergie (269 449,22 €) concernant le chauffage du Parc des sports de l'Etivallière, la climatisation de la salle de stockage films de la Médiathèque Tarentaise (remplacement de la gestion technique centralisée GTC), les travaux de chauffage solaire des piscines Grouchy et Cotonne et le remplacement d'éclairage en faible consommation pour le Musée d'Art et d'Industrie.



Recettes d'investissement

Le taux de réalisation est de 23,71 % (total prévu 50 000 €, CA 11 855,20 €).

Les recettes de conservation sont des subventions pour l'entretien des édifices culturels (1 098,00 €), et des remboursements suite à des travaux réalisés pour compte de tiers (3 130,00 € seulement perçus, mais le montant des travaux est équivalent).



Les recettes de projet correspondent essentiellement aux subventions pour les travaux liés à la maîtrise de l'énergie (7 627,20 €).

AFFAIRES CULTURELLES

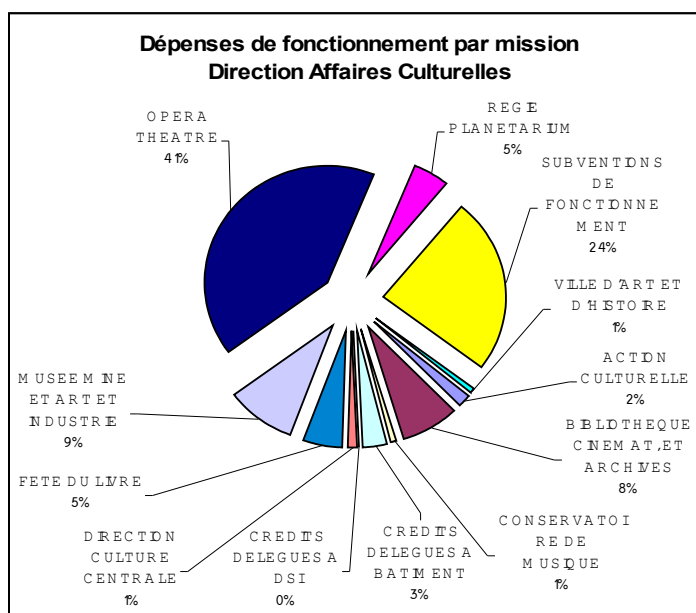
67 – AFFAIRES CULTURELLES	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
MISSIONS		
ACTION CULTURELLE	171 312,02	5 929,21
BIBLIOTHEQUE CINEMATHEQUE ET ARCHIVES	802 146,24	135 351,74
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	79 439,57	534 646,50
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	343 670,70	0,00
CREDITS DELEGUES A DSI	4 209,45	0,00
DIRECTION CULTURE CENTRALE	120 191,63	0,00
FETE DU LIVRE	552 150,71	118 400,14
LOGISTIQUE	0,00	12 295,92
LOYERS	0,00	21 883,40
MUSEE MINE ET ART ET INDUSTRIE	1 009 282,47	290 624,45
OPERA THEATRE	4 364 870,67	1 467 051,01
REGIE PLANETARIUM	528 430,58	7 176,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 580 450,00	0,00
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE	75 044,35	17 689,48
TOTAL DIRECTION	10 631 198,39	2 611 047,85

Dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 77,75 % (total prévu 13 673 680,51 €, CA 10 631 198,39 €).

Les subventions s'élèvent à 2 580 450,00 € et comprennent outre les subventions de fonctionnement à diverses associations (1 284 450,00 €), les subventions à la Comédie (765 000,00 €), et à la Scène des Musiques Actuelles (531 000,00 €).

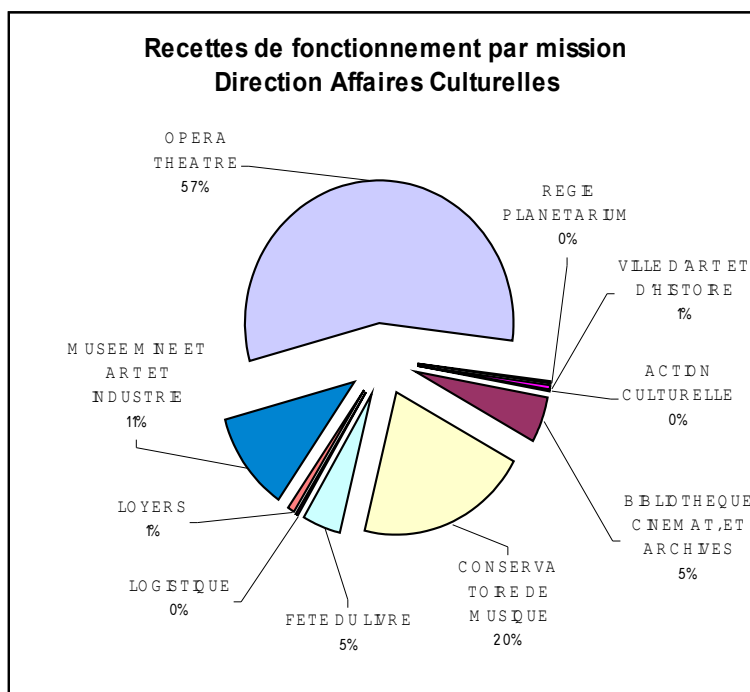
Les autres dépenses correspondent principalement au fonctionnement des différents équipements culturels : l'opéra théâtre (4 364 870,67 €), les musées (1 009 282,47 €), les bibliothèques et archives (802 146,24 €).



Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 92,30 % (total prévu 2 828 803,68 €, CA 2 611 047,85 €).

L'opéra théâtre réalise 1 467 051,01 € de recettes, le conservatoire de musique 534 646,50 €, et les musées 290 624,45 €. Les recettes sont constituées également par des subventions de l'Etat, de la Région et du Département.

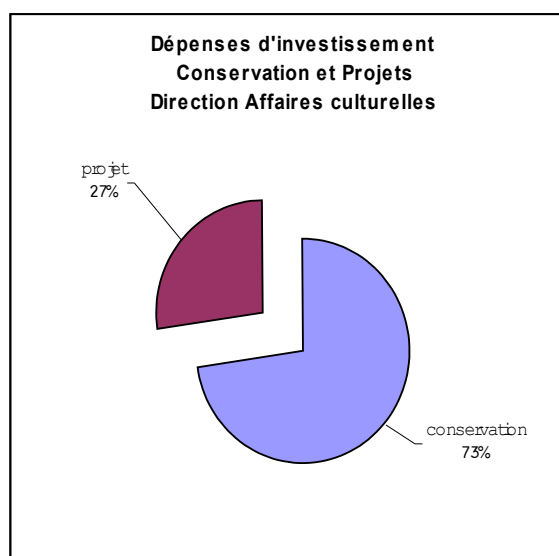


Dépenses d'investissement

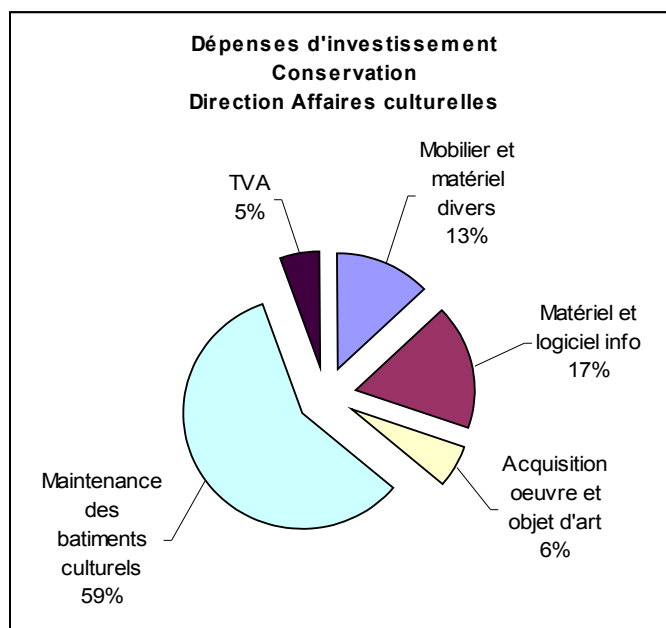
Le taux de réalisation est de 81,05 % (total prévu 2 970 496,16 €, CA 2 407 723,40 €).

Les dépenses se répartissent entre 1 747 424,83 € pour la conservation et 660 298,57 € pour les projets.

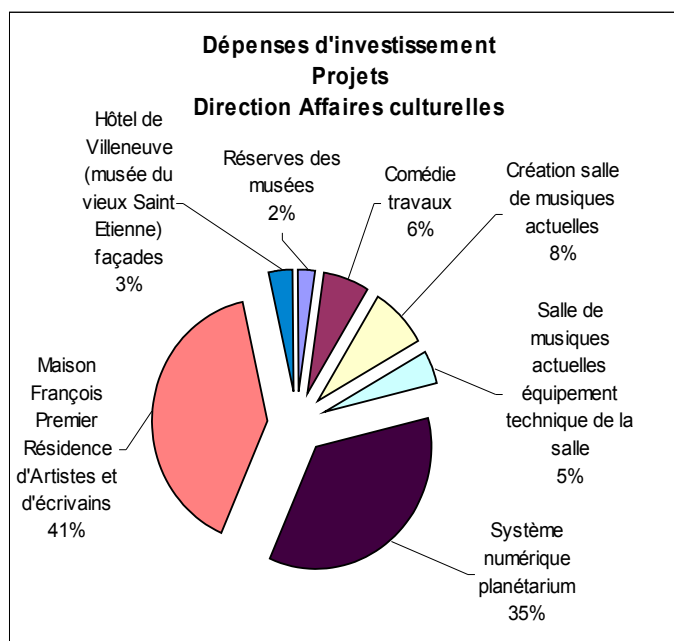
Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 452 007,29 €.



Les principales dépenses de conservation sont les travaux de maintenance dans les bâtiments culturels (1 025 038,50 €) ainsi que l'acquisition de matériel, mobilier et logiciel informatique (530 189,43 €).



En terme de projet, les principales dépenses concernent les travaux de la Maison François 1er (265 351,08 €) et l'acquisition de matériel pour le système numérique du Planétarium (230 732,32 €).

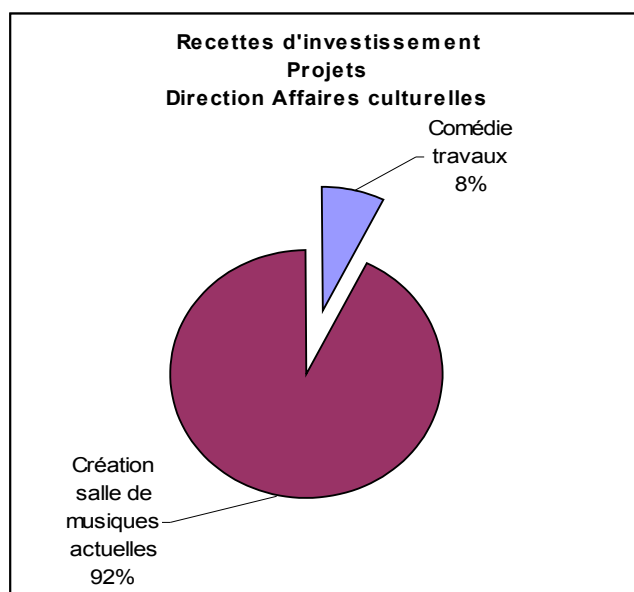


Recettes d'investissement

Le taux de réalisation est de 70,19 % (total prévu 2 032 637,00 €, CA 1 426 797,00 €).

En projet, les principales recettes sont constituées par les subventions perçues provenant de l'Etat, de la Région et du Département pour la Salle des Musiques Actuelles et la Comédie.

Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 335 040,00 €



En conservation, les recettes sont des subventions reçues pour l'acquisition d'oeuvre et d'objet d'art (32 680,00 €).

SPORT

68 – SPORT	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
MISSIONS		
ECOLE DES SPORTS ET DE CYCLISME MUNICIPALE	4 733,34	144,80
GEST.INSTALLATIONS GARDIENNAG	177 430,61	0,00
GOLF	1 590 268,11	1 456 782,85
GYMNASES	496 817,57	163 843,40
LOGISTIQUE	163 533,73	91 934,12
PATINOIRE	60 170,24	186 038,10
PISCINES	171 869,16	915 986,10
SAINT-VICTOR	44 079,74	50 053,03
SERVICE PROXIMITE ET MULTISPORTS	24 390,43	97 358,74
STADE TENNIS MEONS MONTREYNAUD	725 672,69	137 210,44
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	2 222 210,70	0,00
VIE SPORTIVE	405 904,41	0,00
TOTAL DIRECTION	6 087 080,73	3 099 351,58

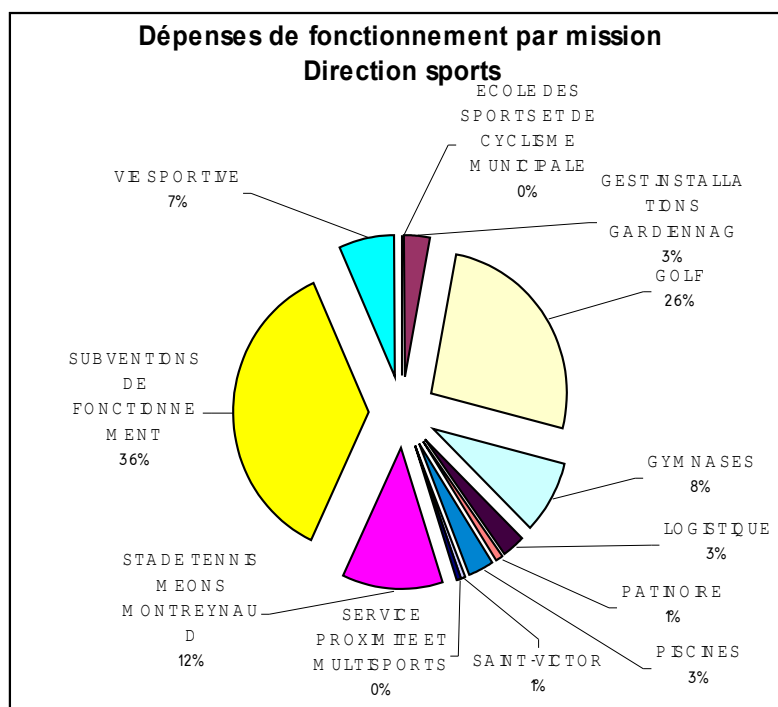
Dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 92,59 % (total prévu 6 574 401,29 €, CA 6 087 080,73 €).

Une importante partie du budget de fonctionnement est affectée aux subventions aux associations (2 222 210,70 €). Les autres dépenses concernent l'entretien des stades, gymnases, piscines et autres équipements sportifs.

Concernant le Golf et les tennis de Méons et Montreynaud, leur gestion en régie intéressée se traduit par des réalisations en dépenses et en recettes.

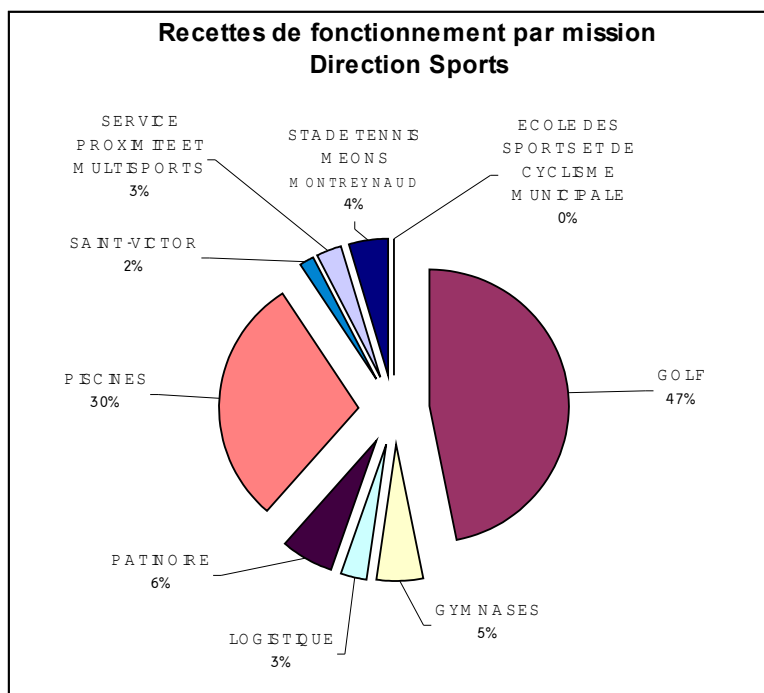
Cette année, les réalisations de dépenses pour le golf ont été de 1 590 268,11 € dont 117 208,00 € pour la rémunération du régisseur et les recettes s'élèvent à 1 456 782,85 €.



Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 83,76 % (total prévu 3 700 065,00 €, CA 3 099 351,58 €).

Les recettes proviennent notamment des encaissements concernant les piscines (915 986,10 €), la patinoire (186 038,10 €), et des participations de la Région et du Département pour l'occupation des gymnases (163 843,40 €).

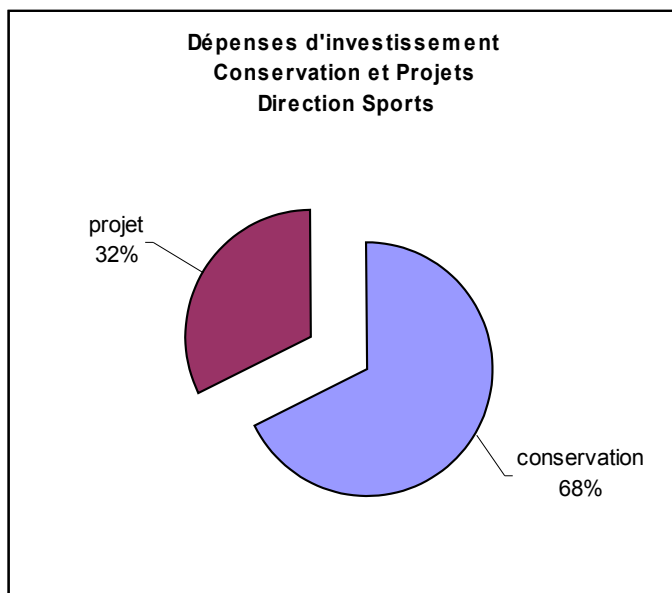


Dépenses d'investissement

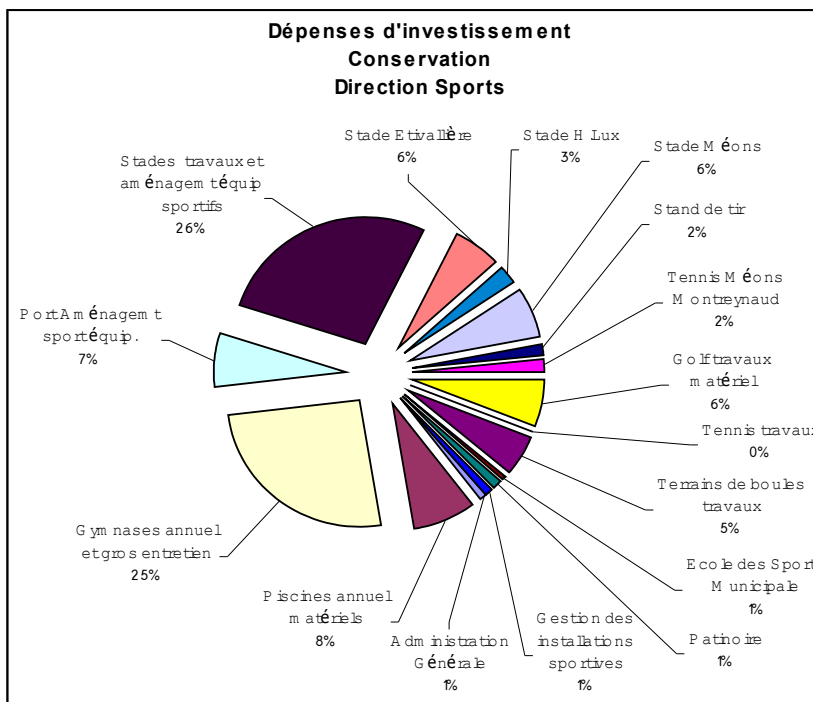
Le taux de réalisation est de 88,53 % (total prévu 2 316 312,44 €, CA 2 050 653,88 €).

Les dépenses se répartissent entre 1 384 990,57 € pour la conservation et 665 663,31 € pour les projets.

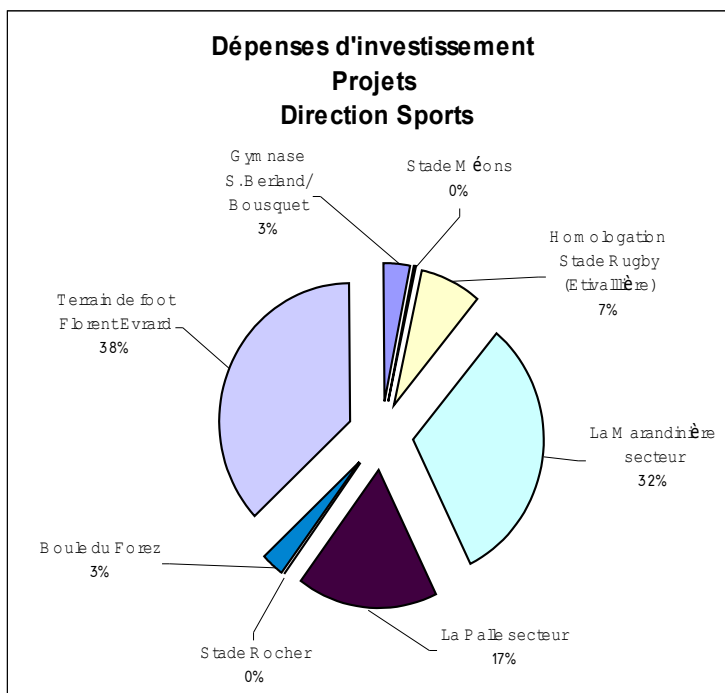
Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 262 687,61 €.



Les principales dépenses en conservation sont les travaux et les aménagements des équipements sportifs dans les stades (378 669,73 €), le gros entretien dans les gymnases (332 960,09 €) et les travaux dans les piscines (107 677,48 €).



En matière de projet, on peut noter l'aménagement du terrain de foot Florent Evrard (247 764,55 €), la démolition de la piscine Marandinière et des frais d'études quant à la future construction du Centre Nautique du quartier sud-est (211 963,27 €) ainsi que l'achèvement des travaux de rénovation ANRU du gymnase P. Michelon (113 049,42 €).

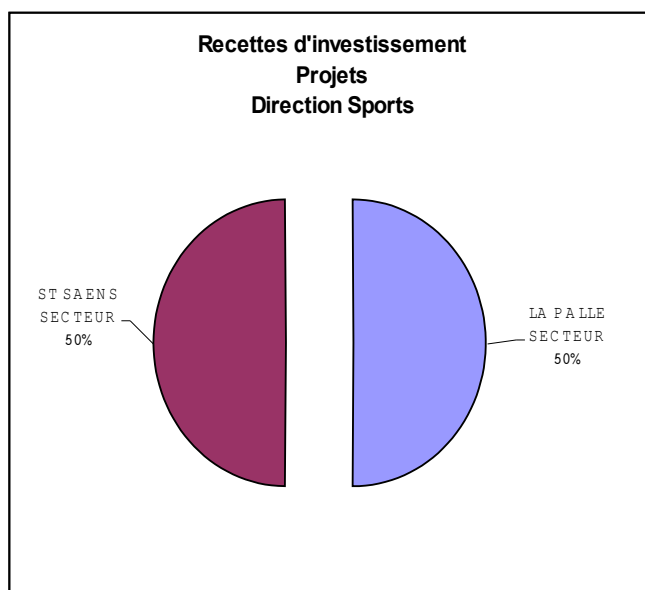


Recettes d'investissement

Le taux de réalisation est de 88,01 % (total prévu 485 534,17 €, CA 427 310,60 €).

Ces recettes concernent essentiellement le solde de la subvention de l'ANRU (agence nationale pour la rénovation urbaine) et de la région concernant les travaux du stade St Saens et les subventions du CNDS (centre national pour le développement du sport) concernant les travaux du stade P. Michelon.

Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 61 624,89 €.



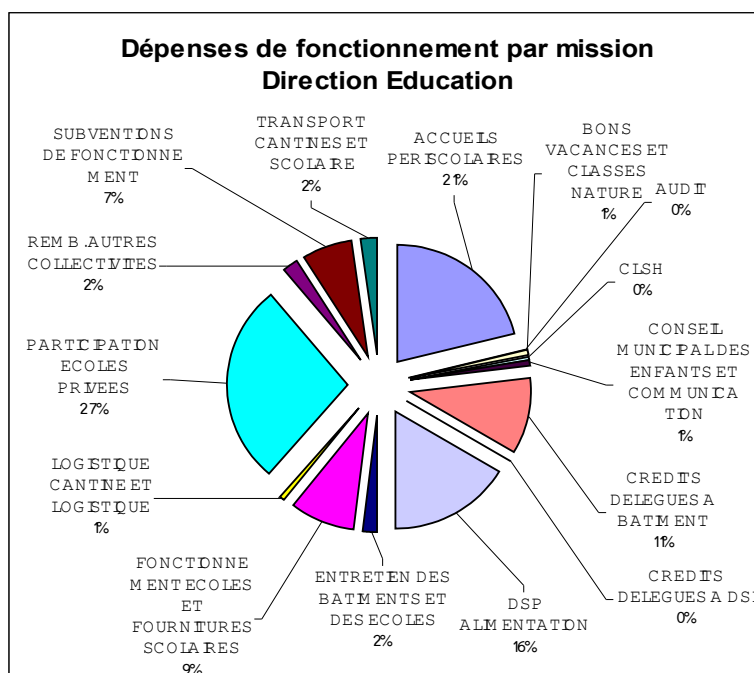
EDUCATION

73 – EDUCATION	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
ACCUEILS PERISCOLAIRES	1 305 118,26	368 099,90
AUDIT	3 588,00	0,00
BONS VACANCES ET CLASSES NATURE	53 531,38	0,00
CLSH	20 588,59	51 991,11
CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET COMMUNICATION	42 157,56	0,00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	657 000,70	127 739,15
CREDITS DELEGUES A DSI	336,28	0,00
DSP ALIMENTATION	1 017 503,98	36 004,65
ENTRETIEN DES BATIMENTS ET DES ECOLES	119 124,85	0,00
FONCTIONNEMENT ECOLES ET FOURNITURES SCOLAIRES	539 899,98	38 332,84
LOGISTIQUE CANTINE ET LOGISTIQUE	44 292,78	319,74
PARTICIPATION ECOLES PRIVEES	1 726 407,00	0,00
REMB. AUTRES COLLECTIVITES	120 462,37	169 856,58
RESTAURATION SCOLAIRE	0,00	3 129,72
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	420 519,00	0,00
TRANSPORT CANTINES ET SCOLAIRE	134 087,68	0,00
TOTAL DIRECTION	6 204 618,41	795 473,69

Dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 98,15 % (total prévu 6 321 714,65 €, CA 6 204 618,41 €).

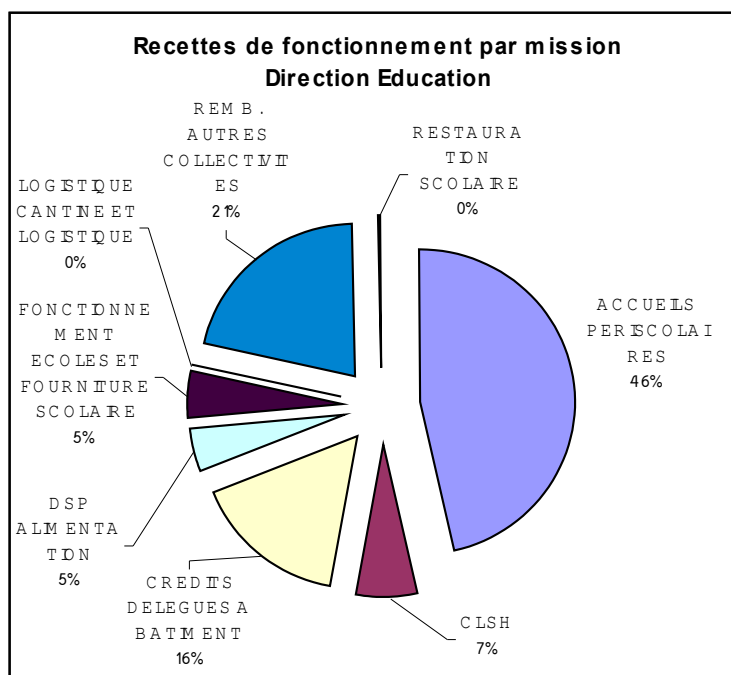
La participation aux écoles privées s'élève à 1 726 407,00 €, l'accueil périscolaire représente 1 305 118,26 €, la restauration scolaire 1 017 503,98 € et les crédits relatifs à l'entretien des bâtiments et des écoles ainsi que le fonctionnement et les fournitures scolaires représentent 1 316 025,53 €.



Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 109,27 % (total prévu 727 969,00 €, CA 795 473,69 €).

Il s'agit essentiellement des recettes de périscolaire versées par la Caisse d'Allocations Familiales (368 099,90 €), le recouvrement de loyers et fluides (127 739,15 €), les participations intercommunales (169 856,58 €).

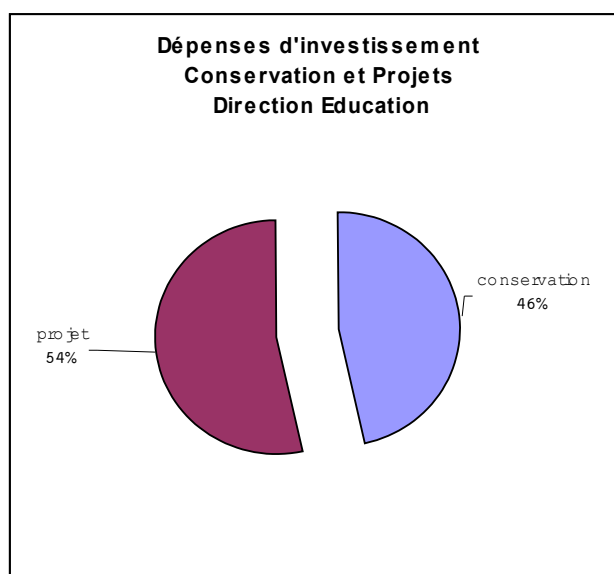


Dépenses d'investissement

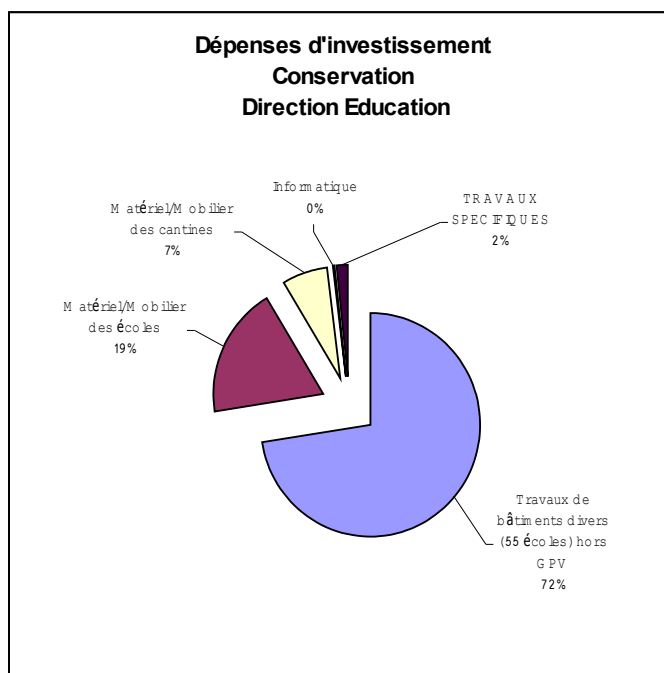
Le taux de réalisation est de 94,78 % (total prévu 3 020 751,41 €, CA 2 862 980,10 €).

Ces dépenses se répartissent en conservation pour 1 327 371,15 € et en projet pour 1 535 608,95 €.

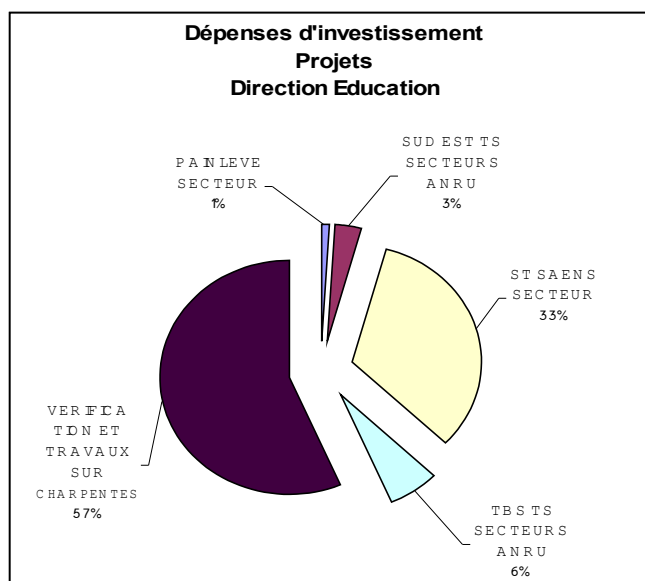
Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 136 053,81 €.



Les dépenses de conservation sont constituées essentiellement par les travaux réalisés sur les bâtiments scolaires (963 069,44 €) et le matériel nécessaire aux écoles et cantines (338 722,37 €).



Les projets sont constitués principalement par les travaux de rénovation des écoles (667 885,23 €) ainsi que les travaux et les vérifications sur charpentes des écoles (867 723,72 €).

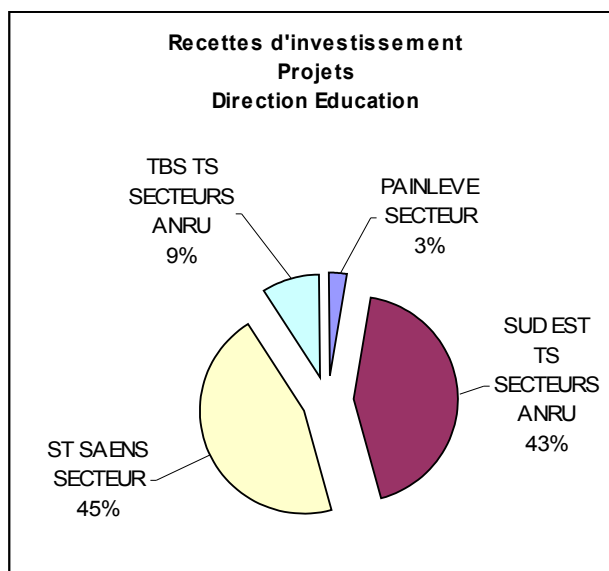


Recettes d'investissement

Le taux de réalisation est de 38,92 % (total prévu 917 350,62 €, CA 357 078,17 €).

Les recettes sont uniquement des projets et proviennent de subventions de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain pour les opérations de réhabilitation des écoles des quatre quartiers concernés.

Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 560 271,83 €.



URBANISME ET DEVELOPPEMENT

En section de fonctionnement, les crédits relatifs aux trois directions et aux deux missions du pôle urbanisme et développement sont centralisés sous la direction Ressources et Pilotage du Projet Urbain.

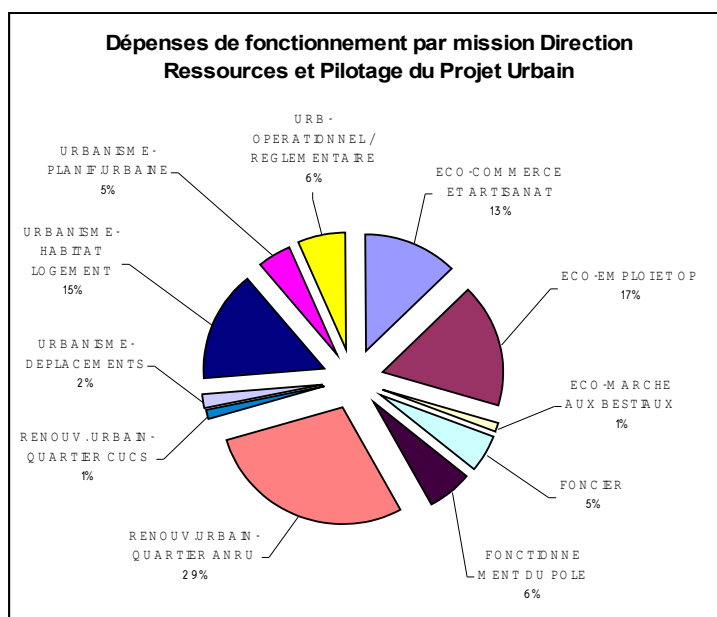
15 - RESSOURCES ET PILOTAGE DU PROJET URBAIN	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
MISSIONS		
ECO-COMMERCE ET ARTISANAT	289 356,59	1 662 960,16
ECO-EMPLOI ET OP	379 224,02	0,00
ECO-MARCHE AUX BESTIAUX	28 919,55	126 146,40
FONCIER	118 038,08	2 951 840,53
FONCTIONNEMENT DU POLE	129 528,97	69 859,91
RENOUV.URBAIN-QUARTIER ANRU	640 853,55	432 597,75
RENOUV. URBAIN-QUARTIER CUCS	26 192,40	0,00
URBANISME-DEPLACEMENTS	44 453,91	0,00
URBANISME-HABITAT LOGEMENT	342 906,10	11 139,51
URBANISME-PLANIFICAT.URBAINE	107 965,95	11 920,00
URB-OPERATIONNEL / REGLEMENTAIRE	145 293,09	0,00
TOTAL DIRECTION	2 252 732,21	5 266 464,26

Dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 81,46 % (total prévu 2 765 580,56 €, CA 2 252 732,21 €).

Les dépenses concernent essentiellement :

- les crédits pour la mise en place des projets de renouvellement urbain (667 045,95 €) : fonctionnement des maisons des projets installées dans les quartiers, suivi et formation des médiateurs à Montreynaud, assistance pour projets ANRU, études diverses, honoraires...
- les crédits liés à l'emploi et à l'orientation professionnelle (379 224,02 €) : Maison de Métiers qui doit être transférée à la Maison de l'Emploi, financement de l'action « Printemps des Métiers » et du forum sur l'évolution professionnelle, soutien aux associations d'insertion par l'emploi,
- des missions de suivi, d'assistance et d'accompagnement social dans la lutte contre l'habitat indigne (342 906,10 €),
- les dépenses relatives au commerce et à l'artisanat (289 356,59 €) : opération concours commerce design et participation financière à l'animation du marché de Noël...
- les dépenses liées à la concertation, communication et animation des projets urbains (145 293,09 €),
- les loyers, charges et entretien du patrimoine immobilier (118 038,08 €).



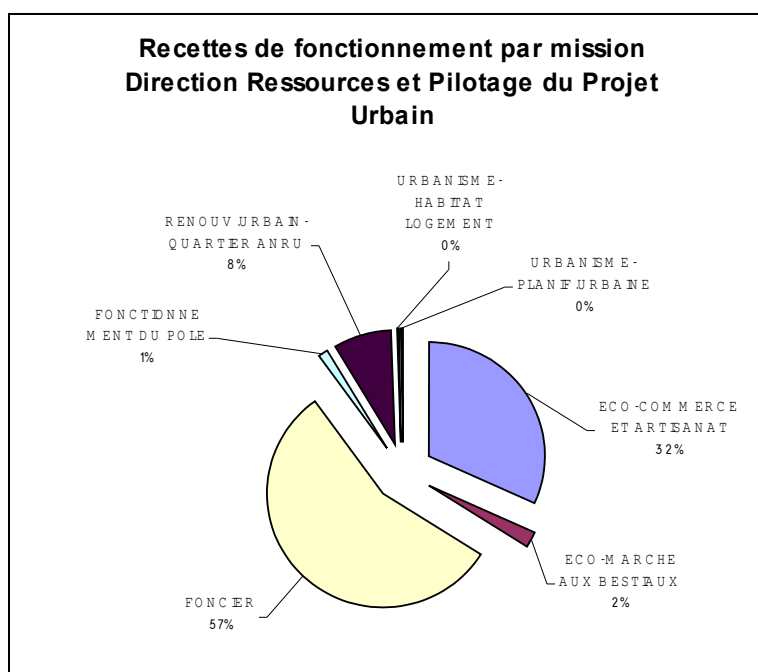
Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 101,19 % (total prévu 5 209 510,14 €, CA 5 266 464,26 €).

Les recettes de cession s'élèvent à 2 803 150,00 € (prévues en investissement mais encaissées en fonctionnement)

Les autres recettes sont constituées essentiellement :

- du reversement par le Syndicat Intercommunal de la Plaine des Parcs de la taxe professionnelle perçue sur la zone de la Plaine d'Andrézieux Bouthéon (1 453 200,00 €),
- des locations d'immeubles commerciaux, notamment les magasins des arcades (181 320,89 €) et de bâtiments dépendant de la direction Urbanisme (142 098,77 €),
- des participations (ANRU, Caisse des Dépôts et Consignation et Saint-Etienne Métropole) à la conduite et à la communication du projet urbain (130 443,59 €).

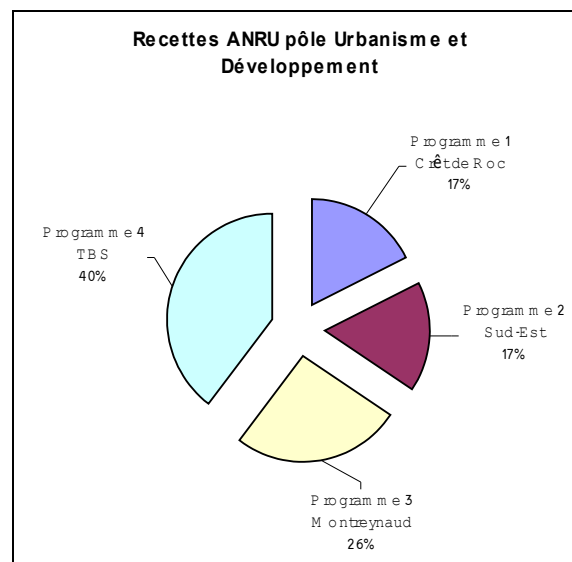
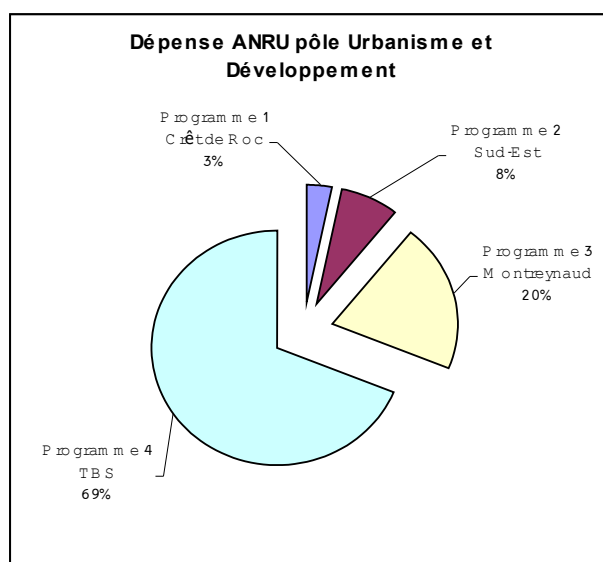


L'INVESTISSEMENT DU POLE URBANISME ET DEVELOPPEMENT

Les crédits d'investissement, répartis selon leur thématique dans les directions et missions du pôle, sont constitués de 23,241 M€ en dépenses et 4,733 M€ en recettes. Parmi ces montants, 12,954 M€ en dépenses et 2,643 M€ en recettes sont consacrés aux programmes Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

Les programmes ANRU se décomposent ainsi :

CA 2009 en M€	DEPENSES	RECETTES
Programme 1 Crêt de Roc	0,419	0,461
Programme 2 Sud-Est	0,998	0,448
Programme 3 Montreynaud	2,619	0,687
Programme 4 TBS	8,918	1,047
TOTAL	12,954	2,643



Détail des programmes ANRU :

Programme ANRU – Crêt de Roc : 0,419 M€ en dépenses et 0,461 M€ en recettes.

Les principales dépenses concernent :

- la réhabilitation des montées Crêt de Roc et Saint Barthélémy (331 957,49 €),
- l'aménagement de voies sur l'Esplanade Eternité (55 242,99 €),
- participation aux travaux dans le cadre de la convention publique d'aménagement de l'habitat.

Programme ANRU – Sud Est : 0,998M€ en dépenses et 0,448 M€ en recettes.

Il s'agit essentiellement de l'aménagement de la coulée verte sur le site de la Grande Marandinière, suite aux démolitions et réhabilitations de divers logements sociaux (962 791,37 €).

Programme ANRU – Montreynaud : 2,619 M€ en dépenses et 0,687 M€ en recettes.

Les crédits réalisés sur ce programme concernent les aménagements de divers espaces publics : pôle de centralité (place, rue Bizet et square Wagner) (1 280 520,34 €), réaménagement du Centre Commercial Gounod (616 108,48 €), des commerces Kosma (280 115,85 €), fin des expropriations des propriétaires de la tour Plein Ciel (202 528,99 €), divers cheminements piétons.

Programme ANRU – Tarentaize-Beaubrun-Séverine : 8,918 M€ en dépenses et 1,047 M€ en recettes.

Le projet vise à valoriser les espaces publics, à supprimer les logements insalubres et à permettre l'implantation de nouveaux équipements. Les principales dépenses concernent pour l'essentiel :

- la poursuite des travaux de la Maison de l'Emploi (4 698 960,55 €),
- la participation de la Ville versée à la Société d'Équipement de la Loire (3 618 905,00 €) dans le cadre de l'opération d'amélioration et de traitement de l'habitat ancien,
- l'aménagement des terrains libérés suite au transfert des gens du voyage sur le site du Parc Couriot (268 050,27 €),
- l'aménagement du secteur Beaubrun : montée de l'îlot Franche Amitié (89 314,87 €),

Sur les quatre quartiers ANRU, les recettes sont constituées des subventions versées par l'État, la Région et Saint Étienne Métropole.

AUTRES OPERATIONS HORS ANRU DETAILLEES PAR DIRECTION :

DIRECTION RESSOURCES ET PILOTAGE DU PROJET URBAIN

Dépenses d'investissement :

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- participation de la Ville à l'EPASE (3 428 571,43 €) versée en totalité selon la convention. A noter qu'en 2009, il n'y a pas eu d'apport en nature.
- acquisitions foncières (2 083 650,32 €) avec des phases de démolitions (937 984,88 €),
- solde des travaux dans le cadre de la mise en place de la 2ème ligne de tramway (855 899,95 €),
- subventions aux particuliers pour les ravalements de façades (177 869,62 €)

Recettes d'investissement

Les recettes sont constituées de la subvention de Saint-Étienne Métropole pour la 2ème ligne de tramway (1 039 324,93 €) et du produit de la taxe locale d'équipement (867 171,00 €).

AMENAGEMENT URBAIN

Dépenses d'investissement :

Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

- aménagements sur divers quartiers (808 020,00 €) : EHPAD Biorange, Michelet Voltaire, plaine des parcs, place Louis Courier...
- opérations d'urbanisme sur La Cotonne pour les aménagements autour de l'école d'infirmières (509 792,86 €), sur le site Manufacture (613 113,62 €), sur les communes de Rochetaillée et Saint-Victor,
- requalification de la rue Ferdinand Gambon (251 667,73 €),
- études de définition (hors ANRU) dans le cadre de l'aménagement du Parc Couriot (162 978,46 €).

MISSION ECONOMIE

Dépenses d'investissement

Les crédits hors ANRU de la mission Economie consistent en des dépenses de conservation, notamment pour les reversements FISAC aux entreprises en aides directes pour la revalorisation du commerce local (30 414,71 €), pour des études et diagnostics sur la toiture du marché de gros et sur l'immeuble rue Rateau.

PLANIFICATION ET COORDINATION DES POLITIQUES URBAINES

Dépenses d'investissement

Les crédits hors ANRU de cette mission s'inscrivent en particulier dans le cadre de l'opération « circulations douces » (55 734,40 €) : traçages au sol et bandes cyclables, travaux de voirie, signalisation et amélioration des parcs vélos.

VOIRIES ET INFRASTRUCTURES

72 – VOIRIES ET INFRASTRUCTURES	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
BATIMENTS COMMUNAUX	13 957,13	15 268,23
CIRCULATION	549 084,39	98 800,25
CONSOMMATION ENERGIE ELECTRIQUE	1 661 091,33	0,00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	102 983,86	63 370,36
CREDITS DELEGUES A DSI	4 521,77	0,00
EAUX PLUVIALES RIVIERES	1 625 024,07	0,00
ECLAIRAGE PUBLIC ET ILLUMINATIONS	818 034,65	0,00
FORÊT COMMUNALE	73 077,20	178 018,57
HALLES ET MARCHES	54 651,71	585 810,29
LOGISTIQUE	295 903,38	1 413 993,66
POLICE ADMINISTRATIVE	43 953,00	0,00
SIGNALISATION FEUX TRICOLORES	269 956,25	0,00
STATIONNEMENT DE SURFACE	1 987 601,99	3 145 673,72
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	52 437,79	0,00
TAXES EMPLACEMENT PUBLICITAIRE	72 956,00	882 954,39
VOIRIE	1 071 566,69	1 274 870,08
TOTAL DIRECTION	8 696 801,21	7 658 759,55

Dépenses de fonctionnement

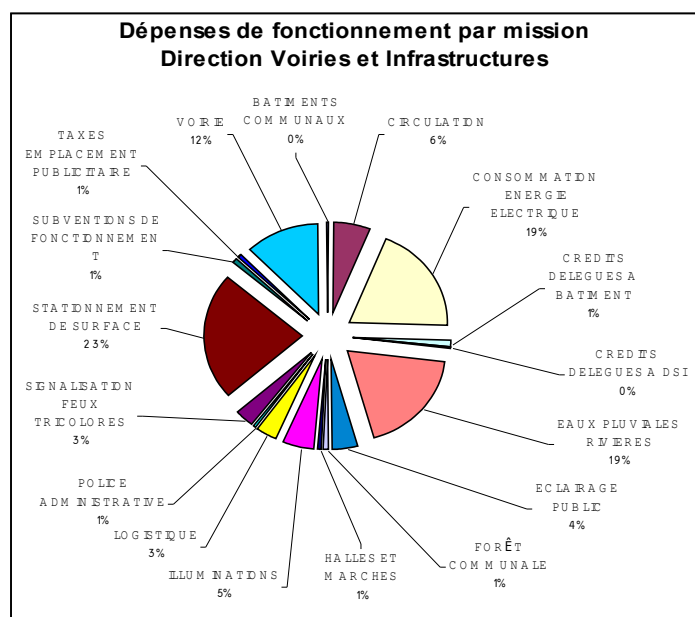
Le taux de réalisation est de 96,28 % (total prévu 9 032 451,79 €, CA 8 696 801,21 €).

Les dépenses du poste stationnement (1 987 601,99 €) sont constituées par la rémunération du délégataire SAPS (Société auxiliaire des parcs de St Etienne).

Les dépenses Eaux pluviales et rivières (1 625 024,07 €) correspondent à la participation versée à la Stéphanoise des Eaux et au reversement du budget principal au budget eau suivant les observations de la Chambre Régionale des Comptes.

Il est à noter que suite à la révision quinquennale le contingent eau pluviale a diminué de 501 430,55 € en 2009 (1 564 880,89 € en 2008 et 1 063 450,34 € en 2009).

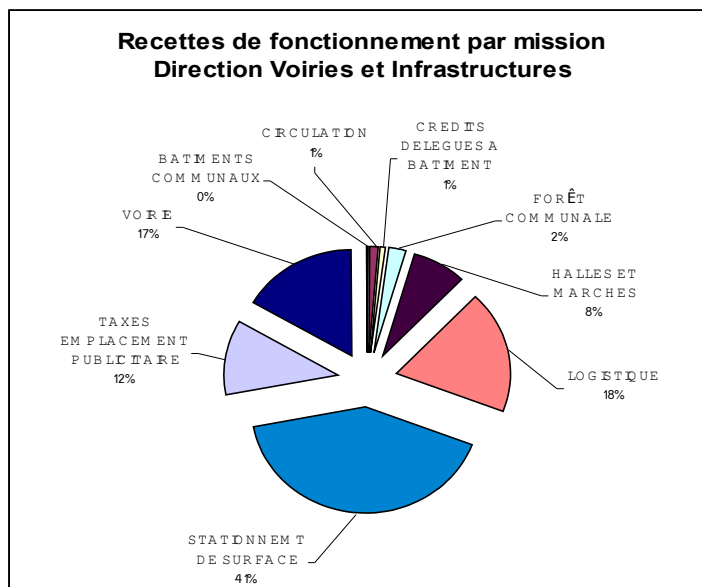
Les dépenses de consommation d'énergie électrique s'élèvent à 1 661 091,33 €.



Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 105,35 % (total prévu 7 269 751,42 €, CA 7 658 759,55 €).

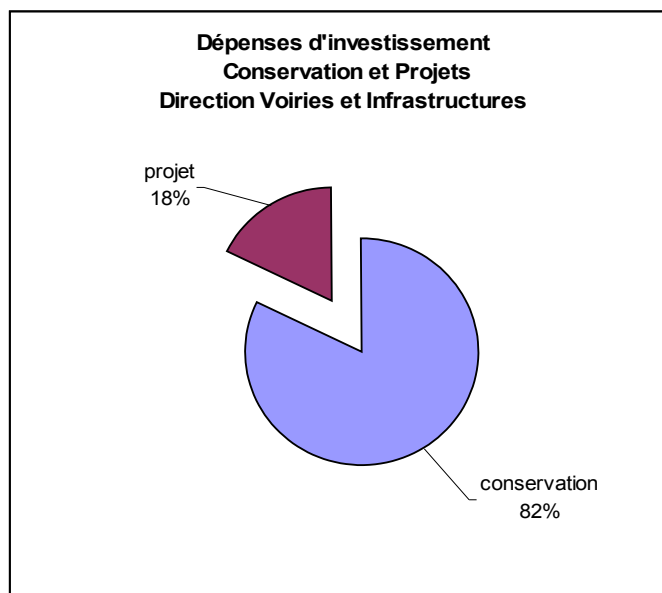
Les recettes proviennent essentiellement du stationnement (3 145 673,72 €), de la logistique avec la participation de St Etienne Métropole concernant le transfert de charges relatif à la voirie d'intérêt communautaire (1 413 993,66 €) et des recettes de droits de voirie (1 274 870,08 €).



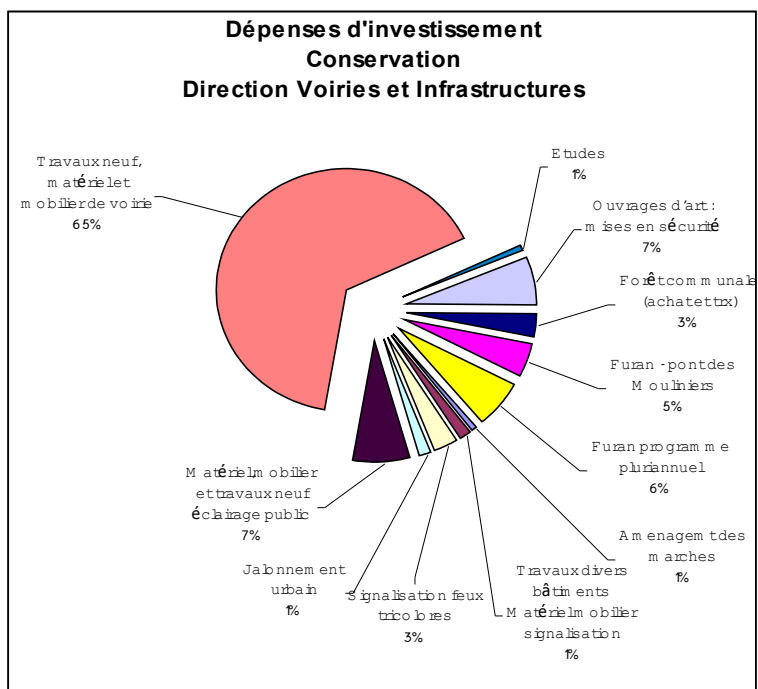
Dépenses d'investissement

Le taux de réalisation est de 96,20 % (total prévu 10 921 791,74 €, CA 10 506 404,17 €).

Ces dépenses se répartissent en conservation pour 8 634 396,20 € et en projet pour 1 872 007,97 €. Suite au fort pourcentage de réalisation sur 2009, les crédits reportés sur 2010 s'élèvent seulement à 362 714,82 €.

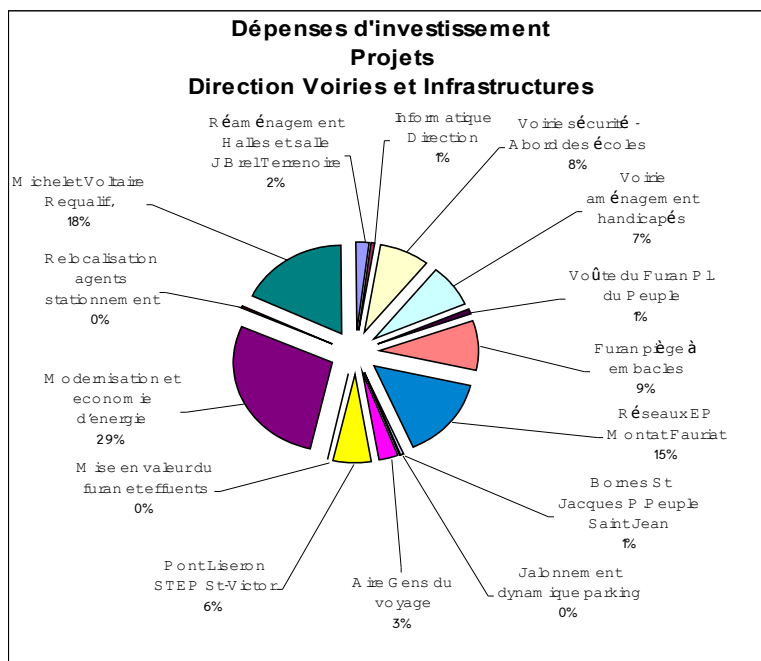


Les principales dépenses de conservation concernent les travaux neufs, matériel et mobilier de voirie (5 652 774,63 €). Sur cette opération, 2,5 M€ supplémentaires octroyés dans le cadre du plan de relance FCTVA ont permis de traiter trente huit rues supplémentaires, réparties dans les différents quartiers. Un autre poste important de dépenses concerne les travaux neufs, mobilier et matériel d'éclairage public pour 604 216,16 €.



En projet, on peut noter l'opération modernisation et économie d'énergie pour 533 382,10 €. Les crédits supplémentaires (523 000 €) octroyés dans le cadre du plan de relance FCTVA ont permis de remplacer les éclairages obsolètes par des luminaires plus performants dans soixante dix rues.

Concernant l'opération réseaux eaux pluviales Montat Fauriat (274 139,22 €), le plan de relance a également permis la mise en place d'un collecteur dans ce quartier. Ces travaux s'inscrivent dans un projet plus global et seront prolongés plus tard jusqu'au futur bassin d'orage.

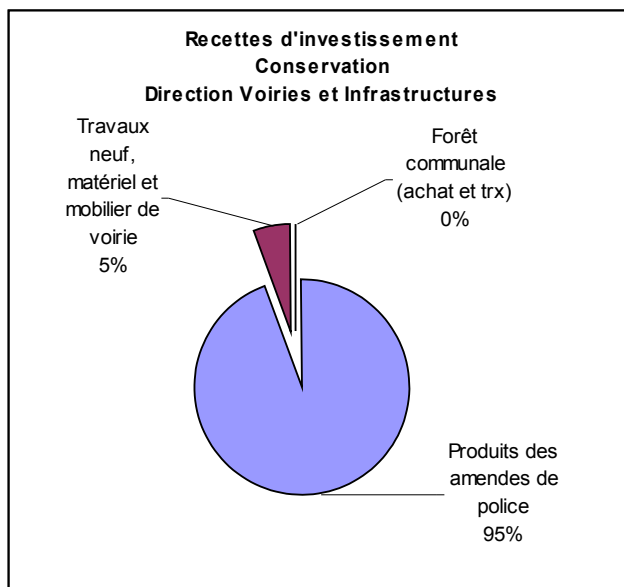


Recettes d'investissement

Le taux de réalisation est de 85,24 % (total prévu 4 387 549,38 €, CA 3 740 010,70 €).

Les recettes se répartissent entre la conservation pour 3 461 175,38 € et 278 835,32 € pour les projets.

En conservation, la recette la plus importante est le produit des amendes de police (3 266 999 €). Les recettes de travaux neufs de voirie sont constituées de participations ou de subventions pour les travaux effectués. (189 526,38 €).



En projet, la seule recette correspond à la participation de la commune de St Jean Bonnefonds pour 278 835,32 € suite à la réalisation de l'aire des gens du voyage.

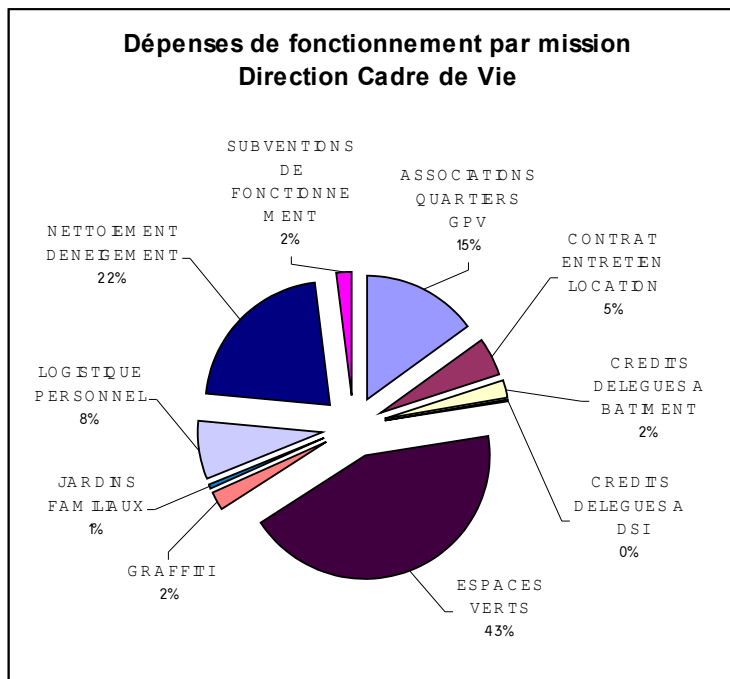
CADRE DE VIE

71 – CADRE DE VIE	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
ASSOCIATIONS QUARTIERS GPV	314 933,48	0,00
CONTRAT ENTRETIEN LOCATION	101 830,88	0,00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	46 645,63	7 302,92
CREDITS DELEGUES A DSI	7 620,44	0,00
ENLEV/TRAIT ORDURES MENAGERES	0,00	227 185,33
ESPACES VERTS	899 997,00	0,00
GRAFFITI	51 308,14	0,00
JARDINS FAMILIAUX	14 378,93	0,00
LOGISTIQUE PERSONNEL	157 080,99	24 966,98
NETTOIEMENT DENEIGEMENT	449 057,89	70 355,22
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	40 000,00	0,00
TOTAL DIRECTION	2 082 853,38	329 810,45

Dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 91,30 % (total prévu 2 281 445,04 € , CA 2 082 853,38 €).

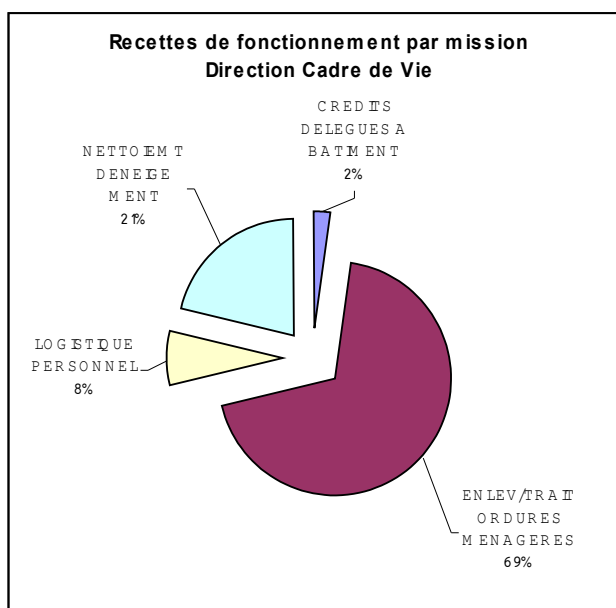
Les dépenses concernent essentiellement les espaces verts (899 997 €), le nettoyage et le déneigement (449 057,89 €), ainsi que les crédits versés aux associations d'insertion intervenant dans les quartiers (314 933,48 €). Les subventions de fonctionnement (40 000 €) concernent les jardins familiaux.



Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 111,42 % (total prévu 296 004,00 € , CA 329 810,45 €).

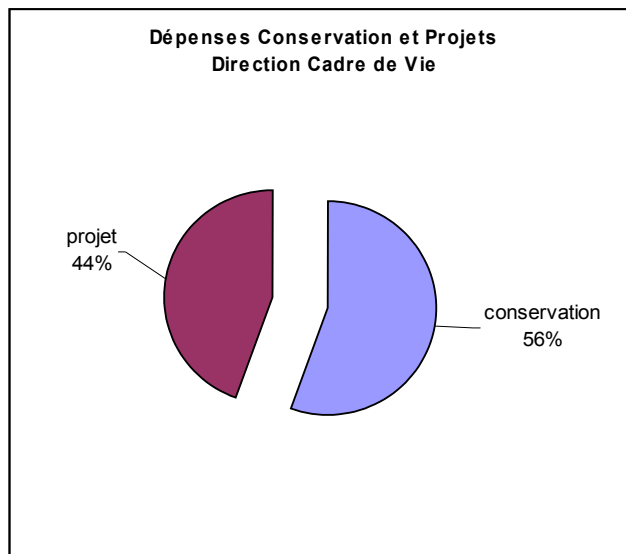
Les recettes sont constituées essentiellement des remboursements de St Etienne Métropole pour les frais relatifs à la collecte des déchets ménagers assimilés (227 185,33 €).



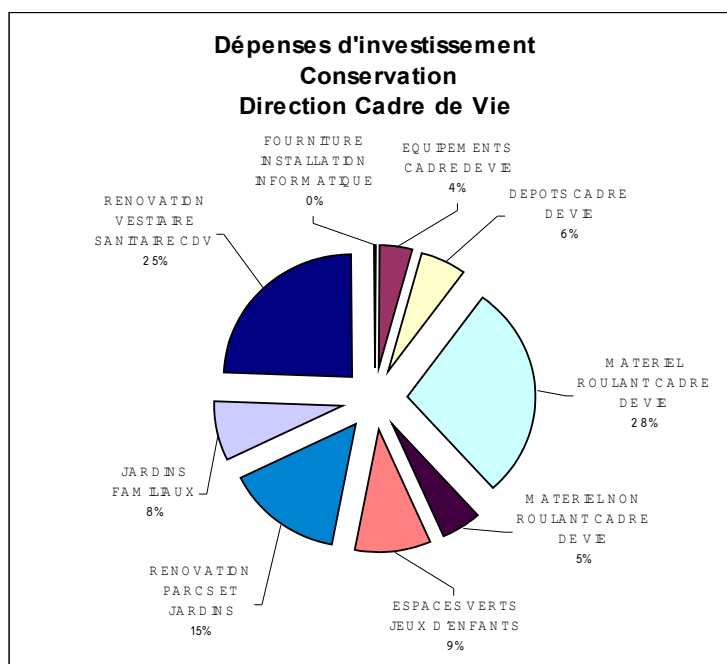
Dépenses d'investissement

Le taux de réalisation est de 98,83 % (total prévu 2 335 407,38 €, CA 2 308 188,04 €).

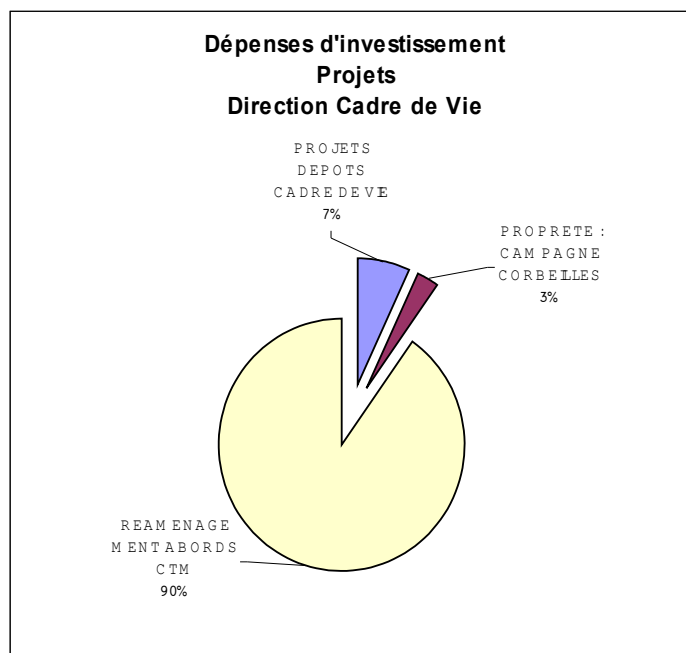
Les dépenses se répartissent entre 1 285 183,81 € pour la conservation et 1 023 004,23 € pour les projets.



Les principales opérations de conservation concernent l'acquisition de matériels roulant (358 293,38 €), la rénovation des vestiaires et sanitaires cadre de vie (315 823,89 €) et les travaux de rénovation dans les parcs et jardins (190 274,83 €).



En projet il s'agit essentiellement du réaménagement des abords du CTM pour 924 364,64 €. Cette opération a été alimentée pour 791 000 € dans le cadre du plan de relance FCTVA .



ANIMATION

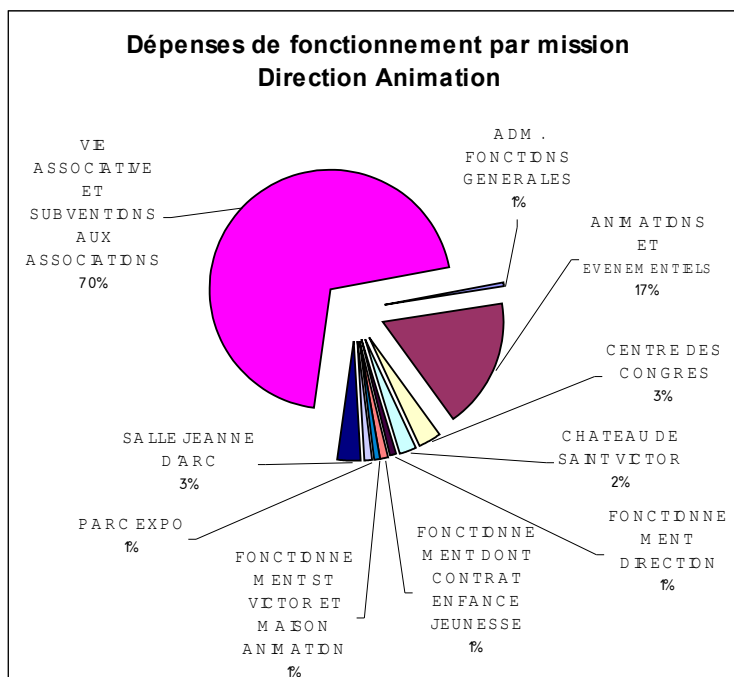
61 – ANIMATION	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
MISSIONS		
ADM. FONCTIONS GENERALES	27 585,67	4 557,22
ANIMATIONS ET EVENEMENTIELS	808 519,05	182 046,12
CENTRE DES CONGRES	142 638,40	0,00
CHATEAU DE SAINT VICTOR	104 176,73	0,00
FONCTIONNEMENT DIRECTION	37 067,94	1 938,01
FONCTIONNEMENT DONT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE	63 096,00	0,00
FONCTIONNEMENT ST VICTOR ET MAISON ANIMATION	32 395,05	26 770,81
OFFICE DE TOURISME	0,00	41 629,00
PARC EXPO	44 243,52	0,00
SALLE JEANNE D'ARC	143 600,00	19 283,34
VIE ASSOCIATIVE ET SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	3 307 482,90	371 279,21
TOTAL DIRECTION	4 710 805,26	647 503,71

Dépenses de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 96,36 % (total prévu 4 888 565,30 € , CA 4 710 805,26 €).

Les dépenses les plus importantes concernent la mission vie associative (3 307 482,90 €) dont les subventions aux associations (3 146 759,34€) destinées à soutenir un travail de proximité fourni par les associations en direction des jeunes ou de leur famille et à améliorer l'équipement de ces structures.

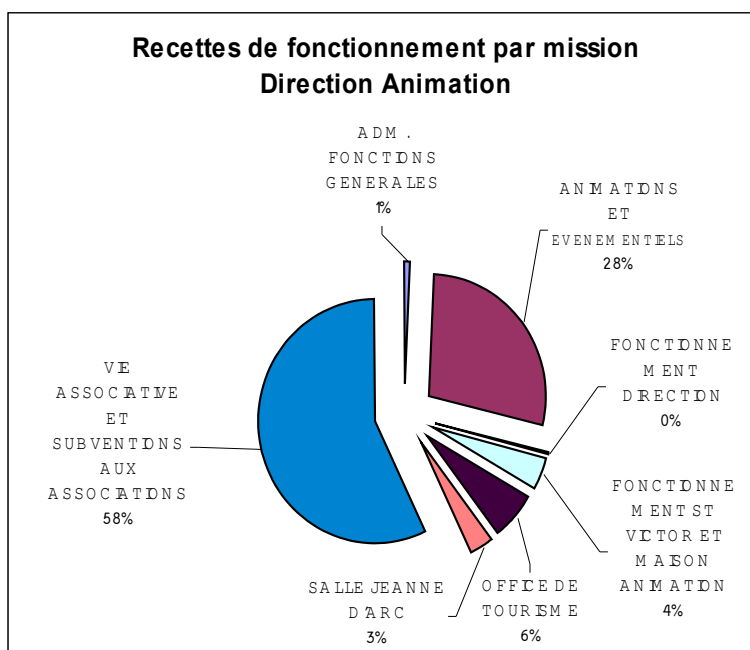
Le poste animation et événementiels regroupe les crédits concernant l'ensemble des événements qui rythment les temps traditionnels de la Ville (Mardi Gras, Fête de la Musique, Roches Celtiques, Feux d'artifices, décembre en fête etc) (808 519,05 €).



Recettes de fonctionnement

Le taux de réalisation est de 116,28 % (total prévu 556 839,00 €, CA 647 503,71 €).

Les recettes proviennent essentiellement de la Caisse d'Allocations Familiales et d'une participation du Département pour le financement des postes animateurs dans les Maisons des Jeunes et de la Culture (67 200,00 €). Les crédits versés par la Caisse d'Allocations Familiales permettent le financement des animations et évènementiels jeune public et 6-18 ans (104 774,94 €), ceux versés dans le cadre du Contrat Enfance et du Contrat Temps Libre (269 192,03 €) sont destinés aux crèches associatives.

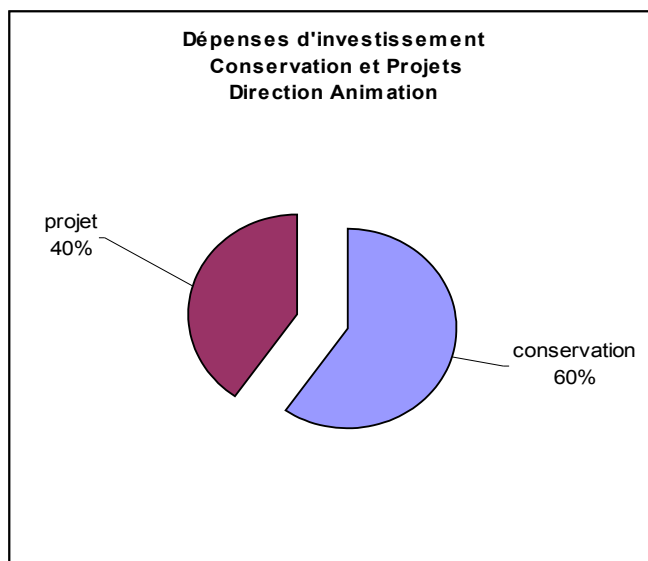


Dépenses d'investissement

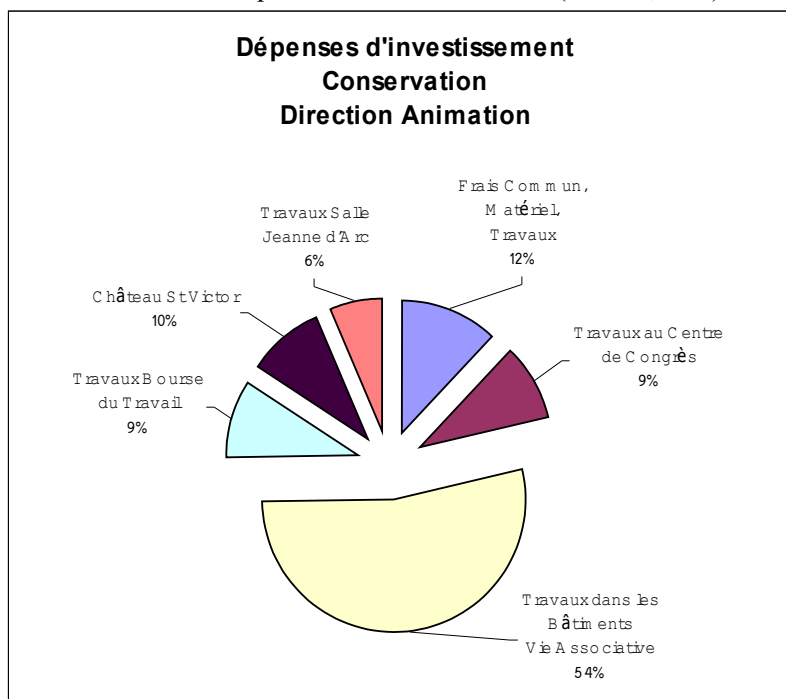
Le taux de réalisation est de 78,24 % (total prévu 1 761 827,81 €, CA 1 378 430,67 €).

Les crédits se répartissent en 823 899,67 € pour la conservation et 554 531 € pour les projets.

Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 333 323,45 €.

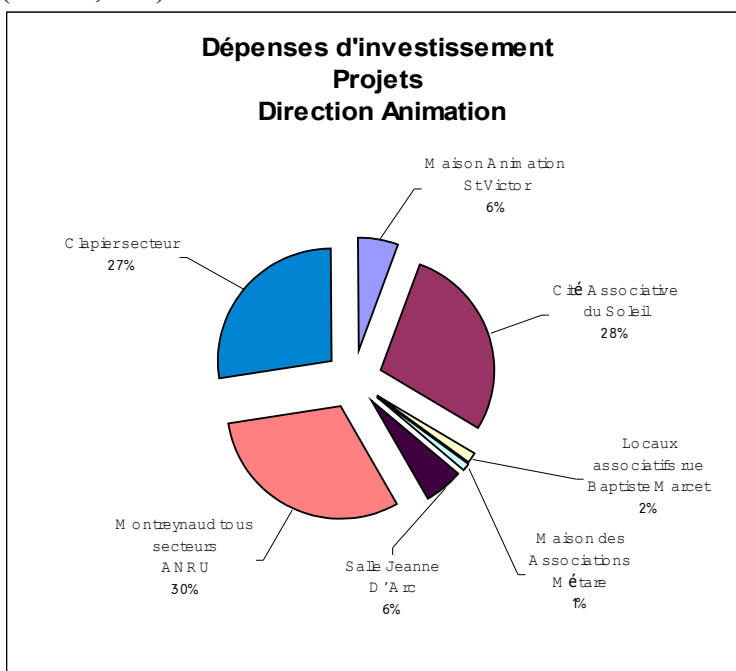


Les principales dépenses de conservation sont consacrées aux travaux dans les bâtiments de la vie associative (438 688,75 €), aux travaux urgents de sécurité et de mise aux normes du château de Saint-Victor (79 236,45 €) et de la Bourse du Travail (77 643,30 €), ainsi qu'à des travaux d'entretien au Centre des Congrès (77 897,68 €) et à la salle Jeanne d'Arc (52 171,46 €). Les autres dépenses concernent l'achat de matériel informatique et de son et lumière (98 262,03 €)



Les principaux projets concernent deux opérations ANRU, la relocalisation, rue Paganini, de l'association ADSEA (171 476,34 €) et la création de la salle des fêtes sur le quartier Tarentaize-Beaubrun-Séverine (152 010,11 €).

Les autres projets sont consacrés à la fin des travaux de la cité associative du Soleil (153 953,64 €) et de la maison d'animation de St Victor (32 437,61 €) ainsi qu'au solde des travaux de mise aux normes de la salle Jeanne d'Arc (31 107,98 €).

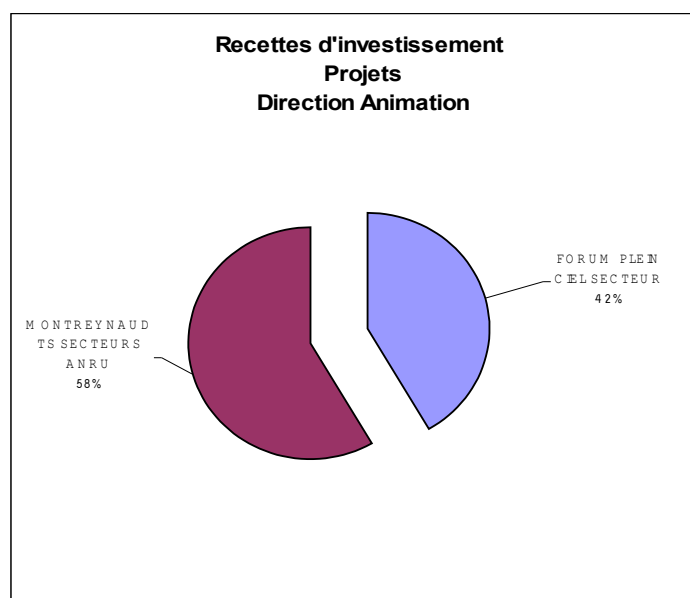


Recettes d'investissement

Le taux de réalisation est de 41,19 % (total prévu 281 514,66 €, CA 115 964,80 €).

Ces recettes sont toutes liées aux projets et concernent des subventions d'investissement sur les opérations financées par l'ANRU ainsi que celles versées par l'Etat et la Région, suite aux travaux réalisés dans le cadre des autres opérations hors ANRU (cité associative du Soleil et locaux associatifs rue B. Marcet).

Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 198 646,30 €.



PERSONNES AGEES ET ACTION SOCIALE

66 – ASPA SOLIDARITE – PA-CCAS	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
MISSIONS		
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	222 390,35	35 501,13
FOURNITURES	28 439,64	0,00
LOGISTIQUE	5 015,32	22,07
PASS LOISIRS SENIORS	36 635,41	24 000,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	7 254 231,38	0,00
TRX ENTRET RPA/CLUB 3°AGE	0,00	137 710,60
TOTAL DIRECTION	7 546 712,10	197 233,80

Dépenses de fonctionnement :

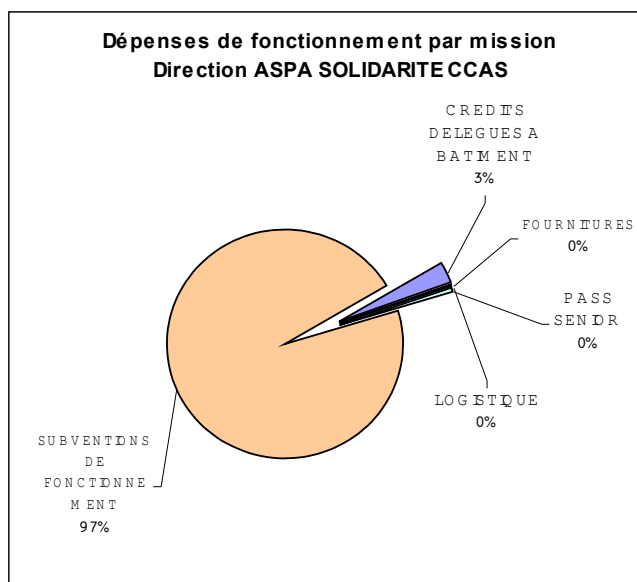
Le taux de réalisation est de 94,04 % (total prévu 8 025 080,00 €, CA 7 546 712,10 €).

Il s'agit essentiellement des subventions au budget des Résidences pour Personnes Agées (RPA) (4 110 000,00 €), au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour le remboursement des frais de personnel à la Ville (1 732 145,38 €) et pour les aides sociales versées (553 000,00 €).

Le Pass Loisirs Séniors a été mis en place à l'automne 2009 pour permettre l'accès à différentes manifestations à caractère social, culturel et festif (36 635,41 € en dépense et 24 000 € en recette pour la vente des pass).

Les subventions aux associations agissant dans le domaine de la solidarité et des personnes âgées s'élèvent à 680 354,00 €.

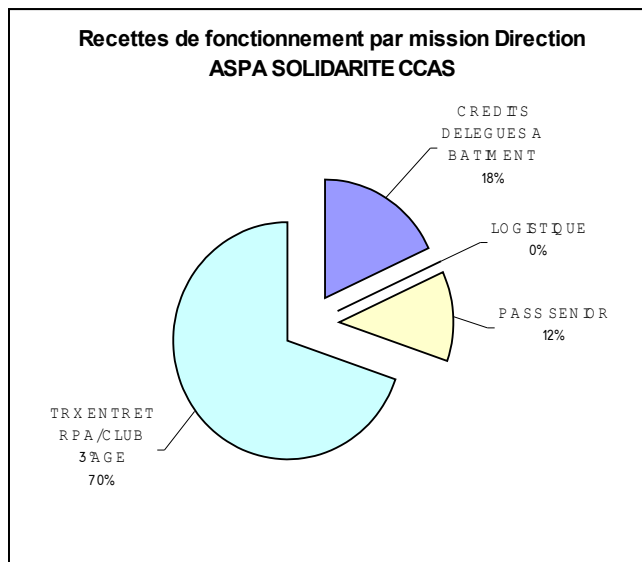
Des travaux d'entretien et de maintenance dans les RPA et dans les clubs du 3ème âge ont été effectués en 2009, pour un montant de 222 390,35 €.



Recettes de fonctionnement :

Le taux de réalisation est de 95,56 % (total prévu 206 389,82 €, CA 197 233,80 €).

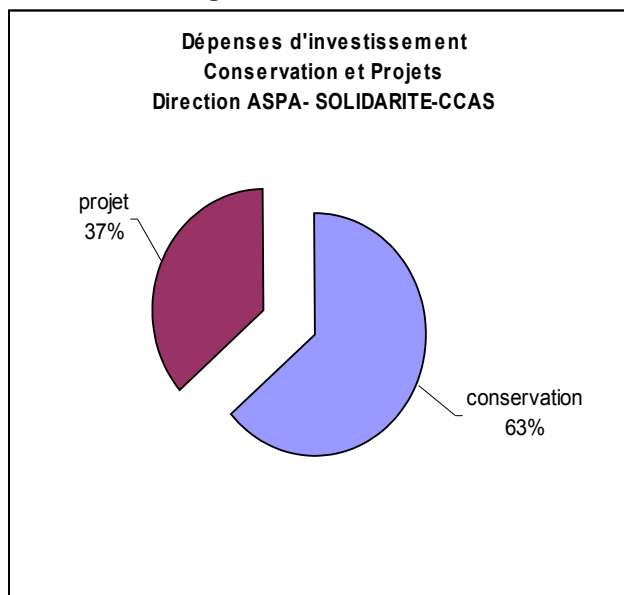
Les recettes regroupent essentiellement le remboursement par le Budget Annexe du CCAS des travaux de fonctionnement réalisés par la Direction Bâtiments dans les RPA (137 710,60 €). Les autres recettes proviennent des revenus des immeubles affectés à la direction ASPA (35 501,13 €) et de la vente des pass loisirs seniors (24 000,00 €)



Dépenses d'investissement :

Le taux de réalisation est de 66,13 % (total prévu 253 113,17 €, CA 167 380,76 €).

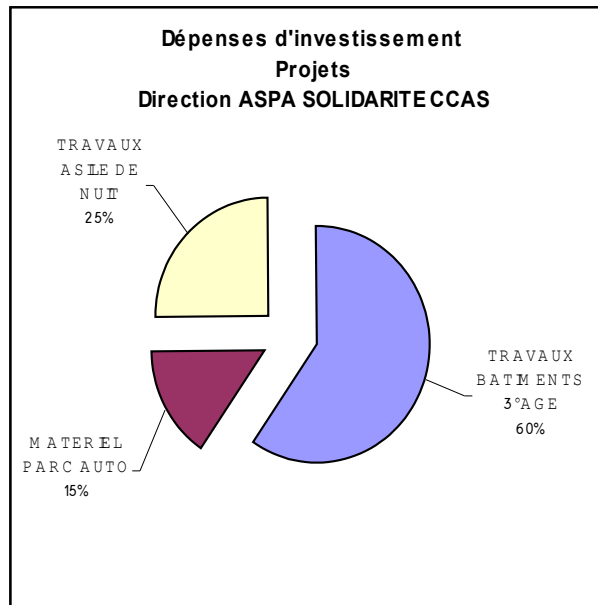
Les crédits se répartissent en 106 065,78 € pour la conservation et 61 314,98 € pour les projets.



Il s'agit essentiellement de crédits délégués à la Direction Bâtiments pour les travaux de l'asile de nuit (15 532,30 €) et des travaux dans les RPA (142 534,55 €).

L'opération Parc auto correspond à l'acquisition d'un véhicule pour le portage des repas à domicile (9 313,91 €).

Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 81 513,14 €.



Recettes d'investissement :

Le taux de réalisation est de 80,12 % (total prévu 270 951,06 €, CA 217 086,92 €).

Ces recettes proviennent essentiellement du remboursement par le CCAS des travaux d'investissement réalisés par la Direction Bâtiments dans les RPA (135 626,92 €) et d'une subvention versée par la Région pour les travaux de l'Asile de nuit.

Les recettes reportées sur 2010 s'élèvent à 11 806,40 €.

LIAISON USAGERS SERVICES

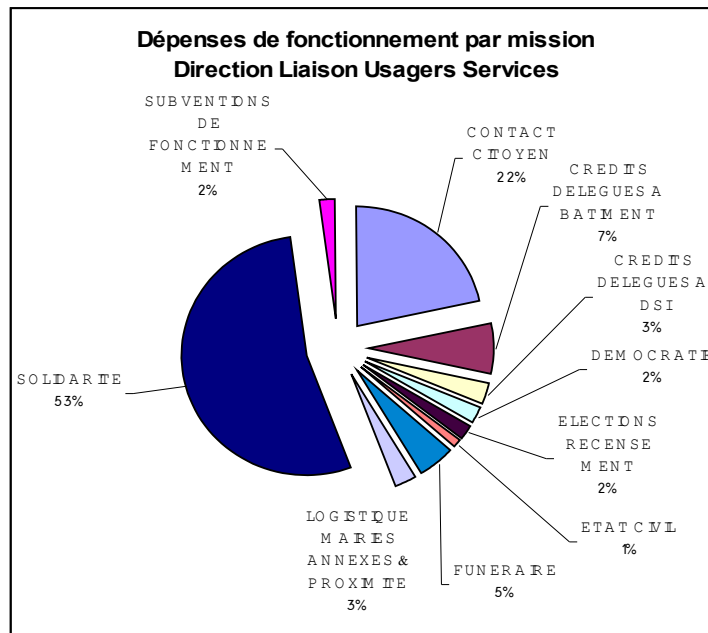
62 – LIAISON USAGERS SERVICES	CA 2009	
	DEPENSES	RECETTES
MISSIONS		
CONTACT CITOYEN	354 398,80	0,00
CREDITS DELEGUES A BATIMENT	115 774,91	0,00
CREDITS DELEGUES A DSI	47 866,40	0,00
DEMOCRATIE	35 130,93	0,00
ELECTIONS RECENSEMENT	31 535,78	81 763,50
ETAT CIVIL	17 202,93	87 518,00
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0,00	21 453,46
FUNERAIRE	78 167,42	368 558,40
LOGISTIQUE MAIRIES ANNEXES & PROXIMITE	46 841,73	61 045,15
SOLIDARITE	886 896,25	131 759,00
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	30 990,00	0,00
TOTAL DIRECTION	1 644 805,15	752 097,51

Dépenses de fonctionnement :

Le taux de réalisation est de 90,85 % (total prévu 1 810 514,61 €, CA 1 644 805,15 €).

Les dépenses sont essentiellement consacrées à des crédits de solidarité : transport, bons et chèques taxi pour les personnes handicapées (450 308,62 €) et aide aux transports des personnes âgées (361 524,00 €). Par ailleurs, la mission contact citoyen (354 398,80 €) regroupe les dépenses d'affranchissement, d'abonnements aux télé-procédures, la prestation de collecte de la Poste. Les crédits délégués à la

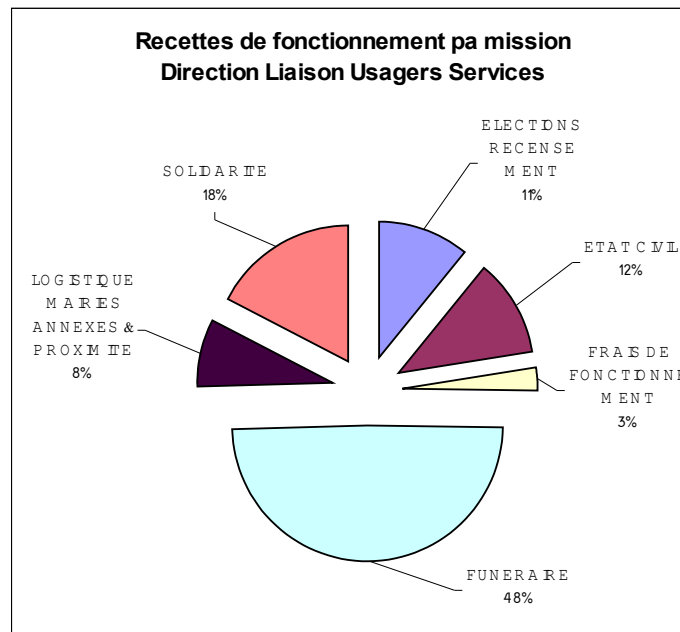
direction Bâtiments concernent les locations mobilières, les charges locatives et de copropriétés, les frais de nettoyage des locaux des mairies de proximité.



Recettes de fonctionnement :

Le taux de réalisation est de 107,09 % (total prévu 702 097,00 €, CA 752 097,51 €).

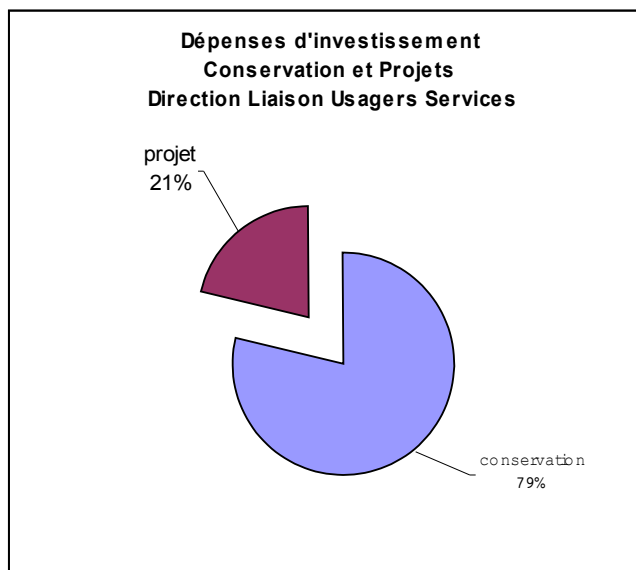
Les recettes proviennent essentiellement des concessions dans les cimetières et des taxes funéraires (368 558,40 €). Les autres recettes regroupent la participation des usagers des transports handicapés et seniors (131 759,00 €), la dotation exceptionnelle versée par l'Etat pour l'établissement des cartes d'identité (87 518 €), la dotation de recensement (40 146,00 €) et la participation de l'Etat aux dépenses liées aux élections (41 617,50 €).



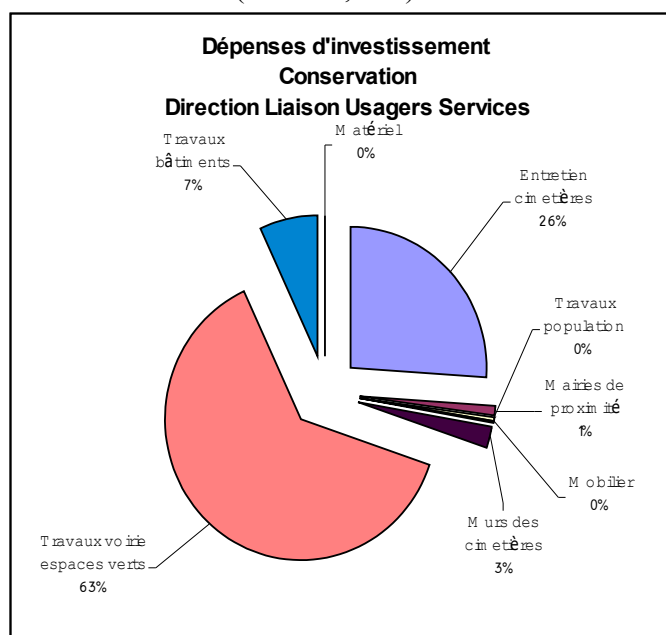
Dépenses d'investissement :

Le taux de réalisation est de 75,42 % (total prévu 1 950 838€, CA 1 471 402 €).

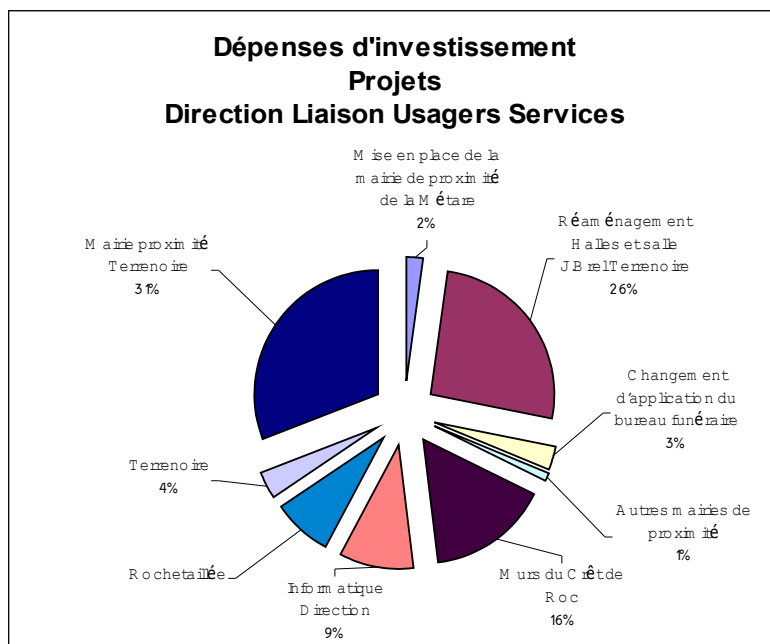
Les crédits se répartissent en 1 158 324,56 € pour la conservation et 313 077,44 € pour les projets.



Les principales dépenses de conservation concernent la réalisation de travaux validés lors des conseils de quartiers (806 214,84 €), dans les domaines de voiries et espaces verts ainsi que des travaux sur divers bâtiments. Les autres dépenses de conservation regroupent essentiellement les travaux et l'achat de matériels pour l'entretien des cimetières (302 749,87 €).



Les principales dépenses en projets sont consacrées à des travaux de rénovation et d'installations téléphoniques à la mairie de proximité de Terrenoire (96 255,66 €) et à la salle Jacques Brel (81 104,70 €). Des travaux de réfection des murs du cimetière du Crêt de Roc ont été réalisés à hauteur de 49 500 €. Les crédits reportés sur 2010 s'élèvent à 437 384,43 €.



Recettes d'investissement :

Cette direction n'enregistre pas de recettes d'investissement.

1.4 Gestion de la dette

La dette de la Ville est passée de 376,094 M€ fin 2008 à 373,780 M€, ce qui permet de constater un désendettement de 1,150 M€ depuis le 31 décembre 2007.

Au 31 décembre 2009, elle intègre la dette du budget annexe abattoirs qui a été clos à cette date.

La politique de sécurisation de la dette mise en place sans délai dès 2008 afin de protéger les générations futures du risque des emprunts et swaps spéculatifs commence à porter ses fruits puisqu'une diminution des produits structurés risqués à 47,60 % et des produits snowballs à 4,31 % peuvent être constatées fin 2009.

Les engagements du plan de mandat rappelés ci-après sont bien en cours de réalisation :

- la réduction à 20 % de la dette au maximum en 2014 de la proportion des emprunts à risques
- la stabilisation de la dette globale sur le mandat.
- la suppression des produits à risques « cumulatifs »

1.4.1 La variation du stock de la dette en 2009

1.4.1.1 Les nouveaux emprunts

En 2009, la ville a mobilisé 15 574 400 € de nouveaux emprunts sur des produits classiques soit :

- 5 000 000 € auprès de la CDC en euribor + 0,53 % dans le cadre du plan de relance de décembre 2008 sur un contrat signé en décembre 2008,
- 10 574 400 € auprès du groupe Caisse d'Épargne en euribor dont :
 - 3 574 400 € en euribor + 0,59 % sur un reliquat de contrat signé en décembre 2008
 - 7 000 000 € en phase de mobilisation jusqu'au 30 juin 2010

Par ailleurs la ville a enregistré 400 € de nouveaux dépôts et cautionnements reçus.

De plus, la clôture du budget abattoirs au 31 décembre 2009 a entraîné la reprise par le budget principal d'un reliquat d'encours de dette de 420 000 €.

1.4.1.2 Les remboursements de capital

Au cours de l'année 2009, la ville a remboursé 21 941 715,64 €, dont 21 154 € de dépôts et cautionnements versés.

Le remboursement du capital net est de 20 679 447,88 € en augmentation de 9,29 % par rapport à 2008 (18 922 236,15 €).

Ceci est dû en partie à la baisse des créances du budget principal pour la dette affectée aux budgets annexes et à la Communauté d'Agglomération malgré le remboursement anticipé de la dette affectée au budget affaires économiques du fait de sa clôture fin 2009,

1.4.1.3 La dette affectée aux budgets annexes

En 1997, à la mise en place des budgets annexes, une partie de la dette du budget principal a été affectée aux budgets annexes sans transfert de contrats, de même lors des transferts d'activité à la Communauté d'Agglomération Saint-Étienne Métropole.

En 2009, au titre de cette dette affectée, 893 420,70 € ont été remboursés par les budgets annexes affaires économiques et abattoirs, et 368 847,06 € par Saint-Étienne Métropole.

Le budget annexe a remboursé toute sa dette affectée par anticipation. Le budget abattoirs laisse un reliquat de dette affectée qui ne sera jamais remboursé.

Au 31 décembre 2009, du fait de la clôture des budgets annexes affaires économiques et abattoirs ne subsiste plus qu'un faible reliquat d'encours (1 040 450,46 €) affecté à la communauté d'Agglomération. Il s'éteindra en 2012.

Synthèse

Endettement en euros	CA 2008	CA 2009	Variation entre CA 2008 et CA 2009	
			montant	%
Dette brute du budget principal (1)	380 813 217,88	374 866 302,24	-5 946 915,64	-1,56%
Créances sur emprunts du Budget Principal (2)	4 719 624,78	1 086 106,88	-3 633 517,90	-76,99%
dont St Etienne Métropole	1 454 953,94	1 086 106,88	-368 847,06	-25,35%
dont Budgets Annexes dettes affectées	3 264 670,84	0,00	-3 264 670,84	-100,00%
soit budget annexe Affaires Economiques	484 719,27	0,00		
soit budget annexe Abattoirs	2 779 951,57	0,00		
Dette nette du budget Principal (1)- (2)	376 093 593,10	373 780 195,36	-2 313 397,74	-0,62%
par habitants	2 049,31	2 093,65		

La dette nette du budget principal c'est-à-dire après encaissement des remboursements de dettes affectées s'élève à 373 780 195,36 € au 31/12/2009, en baisse de 2 313 397,74 € depuis le 31/12/2008 et en baisse de 1 164 778,22 € depuis le 31/12/2007.

La dette brute remboursée aux organismes prêteurs représente 374 866 302,24 € au 31/12/2009 en diminution de 5 946 915,64 € depuis le 31/12/2009 et de 6 229 507,94 € depuis le début du mandat.

1.4.2 Les frais financiers

1.4.2.1 Les intérêts de la dette à long terme

Les intérêts nets des emprunts sont passés de 12 762 110,36 € de 2008 à 11 414 137,99 € au 31 décembre 2009 soit une diminution de 10,56 % (1 347 972,37 €).

Cette diminution peut s'expliquer principalement par :

- les indexations euribor ont permis de payer environ 840 000 € de moins en 2009 qu'en 2008. En effet, la moyenne des euribors 3 mois sur l'année 2009 est 4 fois plus faible qu'en 2008 (1,23 % en 2009 contre 4,63 % en 2008). Seules les indexations préfixées avec une référence en 2008 atténuent les économies dues à la baisse des taux.
- les revolving ont connu une utilisation supérieure de plus de 20 % en 2009, pourtant ils ont coûté environ 780 000 € de moins par rapport à 2008 du fait de l'indexation Eonia qui était beaucoup plus faible en 2009 qu'en 2008. (cf le paragraphe sur la gestion de trésorerie).
- les encours indexés sur livret A et LEP quant à eux ont coûté 160 000 € de plus en 2009 qu'en 2008, l'indexation étant plus élevée (taux du livret A applicable aux échéances 2009 3 % contre 2,75 % en 2008).

Il est important de noter qu'en 2009 les dossiers d'emprunts étaient encore en périodes bonifiées.

Le taux moyen de la dette après opérations de couverture est de 3,39 % en 2009 contre 3,31 % en 2008. Cette stabilité s'explique essentiellement par les taux variables qui sont restés exceptionnellement bas en 2009, compensant les quelques opérations de restructuration de produits structurés faites en 2008 avec un premier impact en 2009.

1.4.2.2 La gestion de trésorerie

L'approche de la trésorerie zéro s'est fait par des ajustements entre les tirages d'emprunts revolving et les mobilisations sur ouvertures de crédits de trésorerie.

Ces dernières ont occasionné 68 159,30 € de frais financiers en 2009 contre 829 782,67 € en 2008.

Les ouvertures de crédit de trésorerie ont eu une utilisation de 40 % inférieure à celle de l'année 2008 ; en effet compte tenu de la marge plus élevée sur la ligne de trésorerie que celles sur les emprunts revolving eux aussi sur index Eonia, ces derniers ont été plus utilisés en 2009 et ont eu des intérêts payés en intérêts long terme.

De plus, l'indexation de la ligne de trésorerie sur un index Eonia très peu cher permettait aussi d'avoir une trésorerie à coût très modéré. En effet, la moyenne des Eonia de l'année 2009 à 0,71 % est 5 fois moins élevée que celle de 2008 (3,86 %).

En 2009, l'étude des intérêts court terme est à appréhender avec les réserves ainsi émises.

1.4.3 Les opérations de couvertures de dette (swaps).

En 2009, la ville a sécurisé trois encours snowballs. Le coût de cette transaction a été de 1 200 000 €, rendant l'écart entre pertes et gains de swaps défavorable. Ainsi, il se traduit par une perte de 836 164,49 € incluant les soultes que la ville a payé pour sécuriser.

1.4.4 Risques à provisionner

La démarche de sécurisation de la dette et un principe de prudence ont amené la ville à provisionner en 2009 5,400 M€.

Ce montant est à rapprocher des 400 000 € de provisions existants au 31/12/2007.

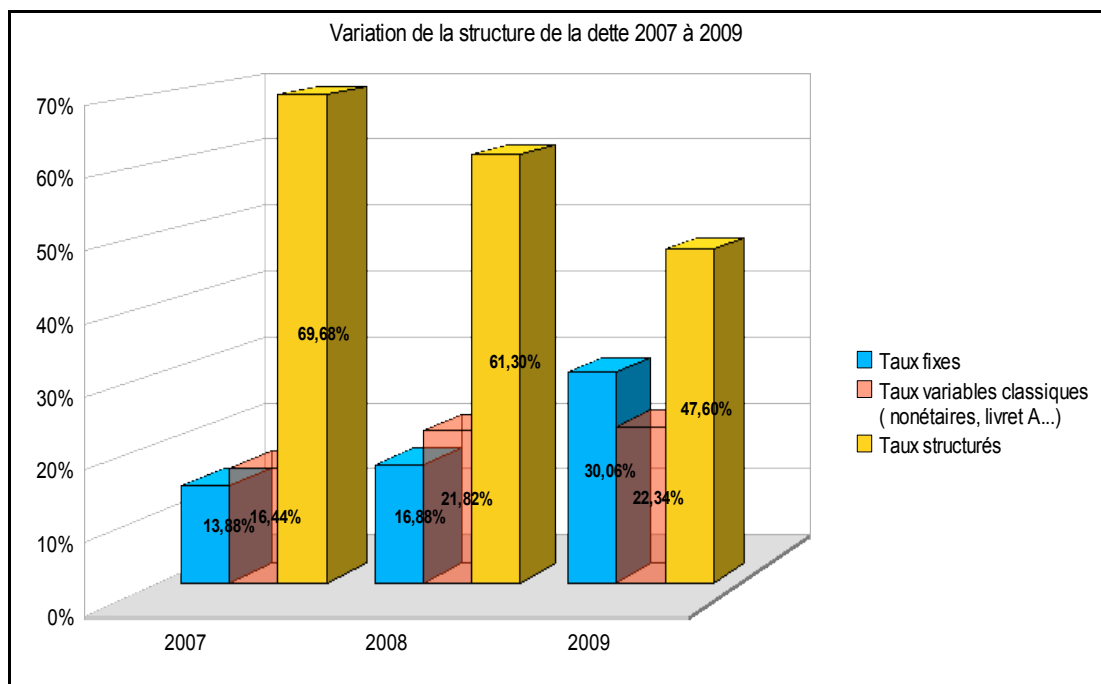
1.4.5 Les résultats de la gestion de la dette fin 2009

1.4.5.1 Etude globale de l'exposition finale aux risques de taux d'intérêts

Elle comprend la gestion des dossiers de dette à proprement dits et la gestion des contrats de couvertures (swaps).

Il en résulte une exposition finale aux risques de taux d'intérêts c'est à dire après opérations de couverture reprise dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2007	% dette totale	31/12/2008	% dette totale	31/12/2009	% dette totale
Taux fixes	52 889 986,53	13,88%	64 275 926,84	16,88%	112 676 780,50	30,06%
Taux variables classiques (monétaires, livret A...)	62 663 923,06	16,44%	83 105 347,61	21,82%	83 754 315,26	22,34%
Taux structurés	265 541 900,58	69,68%	233 431 943,43	61,30%	178 435 206,48	47,60%
<i>soit structurés sur index (euro et hors euro)</i>	69 732 745,88		31 107 276,35		10 031 113,84	
<i>soit structurés sur pente</i>	75 221 531,97		100 795 357,84		76 257 100,59	
<i>soit structurés sur devises</i>	120 587 622,73		101 529 309,24		92 146 992,05	
<i>y compris snowball</i>	76 653 303,25	20,11%	50 403 770,13	13,24%	18 138 187,16	4,84%
Dette brute	381 095 810,17	100,00%	380 813 217,88	100,00%	374 866 302,24	100,00%
<i>% de dette structurée en snowball</i>		28,87%		21,59%		9,04%

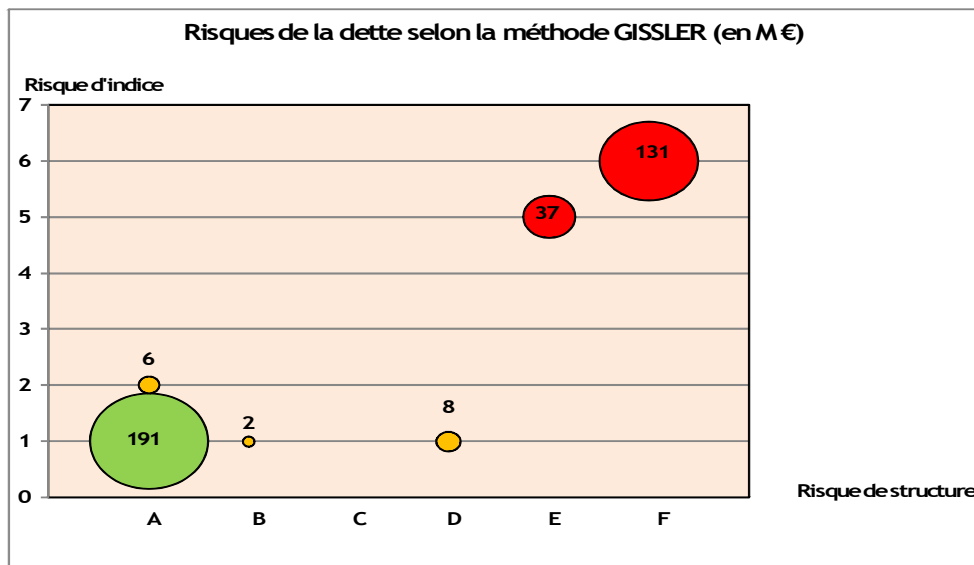


La lecture de ce tableau appelle les remarques suivantes :

- la démarche de sécurisation a été poursuivie sur l'exercice 2009 : les produits structurés sont en diminution, au profit des taux simples fixes et variables.
- 30,06 % de taux fixes soit 78 % de plus qu'au 31/12/2008 ou encore 2 fois plus qu'au 31/12/2007. L'opportunité financière s'est concrétisée dans un positionnement long terme. En effet, la structure existante de l'encours de dette a conduit la ville à profiter d'une situation de marché où les taux longs sont historiquement bas.
- 22,34 % de taux variables classiques soit 2,38 % de plus qu'au 31/12/2008 ou encore un quart de plus qu'au 31/12/2007
- 47,60 % de produits structurés au 31/12/2009 en nette diminution de 22,08 % par rapport au 31/12/2008 (61,30 %). Pour mémoire, l'audit de la dette pointait 70 % de produits structurés fin 2007.
- 4,84 % de produits snowballs au 31/12/2009 soit une régression de 63,45 % par rapport au 13,24 % comptabilisés au 31/12/2008 et 75 % de moins par rapport au 20,11 % annoncés lors de l'audit.
- Toutes les variations d'encours tiennent compte du remboursement contractuel du capital.

Les risques potentiels soulevés par la dette de la ville et classés dans l'audit de dette se retrouvent dans le classement effectué par E. Gissler dans le graphique ci-dessous.

La ville a 191 M€ de dette sans risques, 168 M€ de dette très risquée (devises et pentes), et 16 M€ de risques plus modérés.



1.4.5.2 Etude détaillée de la variation de la structure de la dette entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009

Taux fixes

30,06 % de taux fixes au 31/12/2009 soit + 48 400 853,66 € depuis le 31/12/2008 dont :

- + 1 511 367,56 € : arbitrage sur dossier 96002 le 28 février 2009, dossier en taux fixe à 2,98 % sur la durée résiduelle au lieu d'euribor 1 an + 0,15 %
- + 2 468 542,91€ : suppression du structuré, nouveau swap (174) taux fixe 4,10 % jusqu'à la fin du prêt en sortie d'un swap Natixis (111) structuré sur une barrière index euribor - décision du 10 mars 2009
- + 1 189 780,35 € : suppression du structuré, nouveau swap (175) taux fixe 4,20 % jusqu'à la fin du prêt en sortie d'un swap Natixis (113) structuré sur une barrière index euribor - décision du 10 mars 2009
- + 4 200 000 € : suppression du structuré, sortie en taux fixe à 4,45 % du dossier Dexia 6011 sur la durée résiduelle (ancien USD / YEN) - décision du 24 mars 2009
- + 2 500 000 € : suppression du structuré, nouveau swap (176) en taux fixe à 4,02 % sur dossier CFF 7006 sur la durée résiduelle - décision du 12 juin 2009
- + 11 778 182,15 € : suppression d'un structuré snowball, retour sur dossier sous-jacent en taux fixe en sortie d'un swap structuré snowball RBS (154) sur pente CMS 20 - CMS1 - opération du 12 mai 2009
- + 5 450 439,90 € : suppression d'un structuré snowball, nouveau swap (178) payeur de taux fixe 4,99 % par avenant au swap structuré snowball coussin Calyon (168) sur index euribor - décision du 15 septembre 2009

- + 5 158 578,01 € : nouveau swap (179) payeur de taux fixe 3,22 % SG sur dossier 1007 CFF - décision du 13 octobre 2009
- + 7 218 750,00 € : nouveau swap (180) payeur de taux fixe 3,54 % SG sur dossier 8004 Dexia - décision du 13 octobre 2009
- + 2 859 885,37€ : consolidation sur dossier 8003 CE - opération du 11 décembre 2009
- + 7 845 454,36 € : suppression d'un structuré snowball , retour sur dossier sous-jacent en taux fixe en sortie d'un swap structuré snowball RBS (162) sur écart de courbe CMS GBP 10ans- CMS EUR 1an - opération du 17 décembre 2009
- + 400 € : nouveaux dépôts et cautionnement reçus
- + 420 000 € : prise en charge reliquat emprunts abattoirs au 31-12-2009
- moins le remboursement du capital contractuel pour la dette à taux fixes soit 4 200 526,95 €

Taux variables classiques

22,34 % de taux variables classiques soit + 648 967,65 € depuis le 31/12/2008

- + 5 000 000,00 € nouvel emprunt 5 M€ sur euribor 3 mois + 0,57 % (20 ans) encaissé le 30-01-09 - décision du 22 décembre 2008
- - 1 511 367,56 € dossier euribor 1 an + 0,15 % arbitré en taux fixe à 2,98 % sur la durée résiduelle - décision arbitrage le 28 février 2009
- + 3 574 400,00 € nouvel emprunt 3 574 400 M€ sur euribor 3 mois + 0,59 % encaissé le 29 mai 2009
- + 6 586 514,50 € : suppression d'un swap structuré snowball, nouveau swap (177) sur euribor + 3,25 % capé à 5,65 % par avenant au swap structuré snowball Calyon (155) sur index décision du 15 septembre 2009
- - 5 158 578,01 € : sur dossier 1007 CFF euribor 6 mois + 0,15% nouveau swap (179) payeur de taux fixe 3,22 % SG - décision du 13 octobre 2009
- - 7 218 750,00 € : sur dossier 8004 Dexia euribor 3 mois + 0 % nouveau swap (180) payeur de taux fixe 3,54 % SG - décision du 13 octobre 2009
- - 2 859 885,37 € : consolidation d'un dossier 8003 CE en taux fixe après phase de mobilisation en éonia décision du 11 décembre 2009
- + 7 000 000,00 € : encaissement fraction emprunt CE 9005 en phase mobilisation éonia - décision du 30 décembre 2009
- moins le remboursement du capital contractuel pour la dette à taux variables soit 4 763 365,91 €

Taux structurés

47,60 % de taux structurés soit – 54 996 736,95 € depuis le 31/12/2008

- ➔ Taux structurés sur index (euro et hors euro) : l'encours de cette sous-catégorie a diminué de 21 076 162,51 € depuis le 31/12/2008

- - 2 468 542,91 € : en sortie d'un swap Natixis (111) structuré sur une barrière index euribor et nouveau swap (174) taux fixe 4,10 % jusqu'à la fin du prêt - décision du 10 mars 2009
 - -1 189 780,35 € : en sortie d'un swap Natixis (113) structuré sur index euribor et nouveau swap (175) taux fixe 4,20 % jusqu'à la fin du prêt - décision du 10 mars 2009
 - - 2 500 000,00 € : couverture d'un dossier dette (7006) structuré sur barrière euribor avec swap sur taux fixe - décision du 12 juin 2009
 - - 5 450 439,90 € : réaménagement d'un swap structuré snowball coussin Calyon (168) sur index euribor en un nouveau swap (178) payeur de taux fixe 4,99 % - décision du 15 septembre 2009
 - - 6 586 514,50 € : Réaménagement d'un swap structuré snowball Calyon (155) sur index en un nouveau swap (177) sur euribor + 3,25 % capé à 5,65 % - décision du 15 septembre 2009
 - moins le remboursement du capital contractuel pour la dette à taux structurés sur index soit 2 880 884,85 €
- Taux structurés sur pente : l'encours de cette sous-catégorie a diminué de 24 538 257,25 € depuis le 31/12/2008 :
- -11 778 182,15 € : suppression d'un structuré snowball RBS (154) sur pente CMS 20 - CMS1 avec retour sur dossier sous jacent - opération du 12 mai 2009
 - - 7 845 454,36 € : suppression d'un structuré snowball RBS (162) sur écart de courbe CMS GBP 10a - CMS EUR 1 an avec retour sur dossier sous-jacent en taux fixe - opération du 17 décembre 2009
 - moins le remboursement du capital contractuel pour la dette à taux structurés sur pente soit 4 914 620,74 €
- Taux structurés sur devises : l'encours de cette sous-catégorie a diminué de 9 382 317,19 € depuis le 31/12/2008 :
- - 4 200 000,00 € : sortie du dossier dexia 6011 sur USD / YEN en taux fixe 4,45 % - décision du 24 mars 09
 - moins le remboursement du capital contractuel pour la dette à taux structurés sur pente soit 5 182 317,19 €

2 . LES BUDGETS ANNEXES

2.1 Le budget des Chauffages Urbains :

De façon synthétique, le Compte Administratif du Budget Chauffages Urbains constate un excédent global de clôture de 0,02 M€ et se présente de la manière suivante :

A .Fonctionnement (en M€) :

Recettes de l'exercice 2009	0,11	
Dépenses de l'exercice 2009	0,07	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009	0,03	
Résultat de fonctionnement reporté de 2008 sur 2009	0,00	
Résultat de clôture de fonctionnement 2009		0,03 (1)

B . Investissement (en M€)

Recettes de l'exercice 2009	1,20	
Dépenses de l'exercice 2009	1,12	
Résultat d'investissement de l'exercice 2009	0,08	
Résultat d'investissement reporté de 2008 sur 2009	-0,05	
Résultat de clôture d'investissement 2009		0,03 (2)

C . Restes à réaliser (RàR) d'investissement de 2008 à inscrire sur 2009 (en M€)

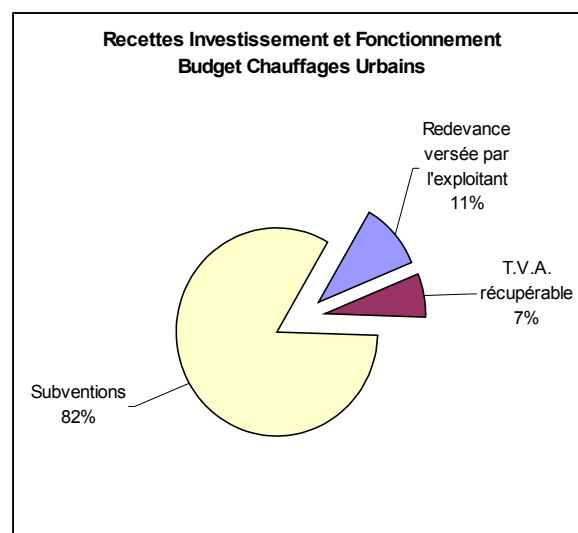
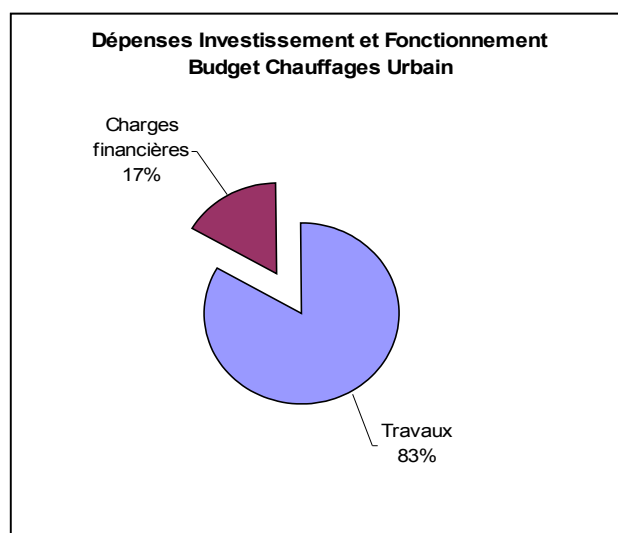
Recettes 2009	0,00	
Dépenses 2009	0,04	
Solde des Restes à réaliser de 2008		-0,04 (3)

Solde de clôture d'investissement 2009 (R à R compris) (2) + (3)		-0,01 (4)
---	--	-----------

D. RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2009 (RàR compris) à reprendre sur l'exercice 2010 :
(Fonctionnement + Investissement) (1) +(4) = 0,02 M€

Le compte administratif 2009 du Budget Chauffages Urbains peut être détaillé comme suit :

M€	Fonctionnement		Investissement				Total	
	Réalisé		Réalisé		Restes à Réaliser		Réalisé	
	Dépenses	recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
Mouvements réels dont :	0,07	0,11	0,95	0,98	0,04	0,00	1,06	1,08
* opérations de l'exercice	0,07	0,11	0,90	0,93				
Redevance versée par l'exploitant		0,11						
T.V.A. récupérable				0,07				
Emprunt				0,00				
Subventions				0,86				
Travaux			0,81					
Charges financières	0,07		0,09					
* Reprise des résultats 2008		0,00	0,05	0,05				
Report à nouveau et excédent capitalisé				0,05				
Déficit d'investissement			0,05					
Mouvements d'ordre dont :	0,00	0,00	0,22	0,22			0,22	0,22
* Amortissement + charges à étaler								
T.V.A. récupérable			0,07	0,07				
* autres			0,15	0,15				
TOTAL CA 2009	0,07	0,11	1,17	1,20	0,04	0,00	1,28	1,30
* Dont exercice 2009	0,07	0,11	1,17	1,14	0,04	0,00	1,28	1,25
* Dont résultats antérieurs 2008 repris sur 2009		0,00		0,05			0,00	0,05
Résultats de clôture (Restes à réaliser compris)		0,03			-0,01			0,02



E. Endettement

Aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé cette année

Compte tenu du capital remboursé dans l'année, ce budget s'est désendetté de 90 768 €.

	Endettement au 31/12/2008	Endettement au 31/12/2009
Encours remboursé aux banques	3 025 600,00 €	2 934 832,00 €
Total de l'encours	3 025 600,00 €	2 934 832,00 €

F. Commentaires généraux

Ce budget annexe a été créé au 1^{er} janvier 2007 pour retracer l'opération de réalisation d'une chaufferie au bois, additionnelle aux installations existantes, pour la production et la distribution de chaleur sur la ZUP de Montreynaud.

Par la suite, des crédits d'investissement supplémentaires ont été inscrits pour l'extension du réseau de chauffage urbain déjà existant, ainsi que pour des études liées à la mise en place du cahier des charges pour la construction d'une nouvelle chaufferie à Châteaureux.

L'achèvement des travaux de la chaufferie s'est effectué en juillet 2008.

Après la période d'essai en marche industrielle, la mise en route officielle est entrée en vigueur le 20 janvier 2009, date d'application de la nouvelle tarification.

Sur la section de fonctionnement, ce budget enregistre qu'une seule recette de 106 481 € relative à une refacturation des gains générés par les essais de la chaufferie bois.

En ce qui concerne les dépenses, 72 823,66 € réalisés concernent les intérêts bancaires.

Les dépenses d'investissement se répartissent de façon suivante :

- 273 749,39 € pour l'acquisition du terrain pour la Chaufferie Châteaureux
- 532 360,95 € de travaux de Génie Civil et la mise en place des équipements techniques ainsi que les honoraires facturés par le maître d'oeuvre pour la Chaufferie Montreynaud.

Les recettes d'investissement de 979 357,96 € proviennent :

- de subventions versées par l'EDEME (450 000 €), par la Région Rhône Alpes (84 501,73 €), par Loire Habitat (70 000 €) et Métropole Habitat Saint Etienne (40 000 €), et du remboursement de TVA (67 656,23 €) pour la chaufferie Montreynaud.
- de la subvention versée par l'ANRU (214 200 €) pour l'extension de la chaufferie Châteaureux.

2.2 Le budget du Laboratoire

De façon synthétique, le compte administratif du budget Laboratoire constate résultat global de clôture de 0,13 M€ et se présente de la manière suivante :

A .Fonctionnement (en M€) :

Recettes de l'exercice 2009	0,02	
Dépenses de l'exercice 2009	0,89	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009	-0,87	
Résultat de fonctionnement reporté de 2008 sur 2009	0,87	
Résultat de clôture de fonctionnement 2009		0,00 (1)

B . Investissement (en M€)

Recettes de l'exercice 2009	0,00	
Dépenses de l'exercice 2009	0,00	
Résultat d'investissement de l'exercice 2009	0,00	
Résultat d'investissement reporté de 2008 sur 2009	0,13	
Résultat de clôture d'investissement 2009		0,13 (2)

C . Restes à réaliser (RàR) d'investissement de 2009 à inscrire sur 2010 (en M€)

Recettes 2009	0,00	
Dépenses 2009	0,00	
Solde des Restes à réaliser de 2009		0,00 (3)

Solde de clôture d'investissement 2009 (R à R compris) (2) + (3)		0,13 (4)
---	--	----------

D. RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2009 (RàR compris) à reprendre sur l'exercice 2010 : (Fonctionnement + Investissement) (1) +(4) = 0,13 M€

E. Endettement

Ce budget n'a aucune dette.

F. Commentaires généraux

Par délibération n° 501 du 3 novembre 2008, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'un transfert de l'activité du Laboratoire Municipal au Groupement d'Intérêt Public IPL Santé Environnement Durables Coeur de France, à compter du 1er janvier 2009.

Afin de terminer les opérations comptables se rapportant à l'exercice 2008, un budget annexe de transition a été créé au budget primitif 2009.

Les dépenses de fonctionnement (894 237 €) sont essentiellement constituées du reversement anticipé au budget principal de la Ville de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2008 (850 000 €), conformément à la décision modificative du 8 juin 2009. Les autres dépenses sont consacrées au remboursement des frais de personnel au budget principal (5 013 €), à des frais d'entretien et d'assurance (12 605 €), à des régularisations comptables (15 000 €) et à l'achat de produits chimiques, d'électricité et de gaz (9 824 €).

Les recettes de fonctionnement enregistrées en 2009 (18 588 €) proviennent de l'encaissement des loyers relatifs aux locaux rue Chanoine Ploton, de régularisations de rattachements et des dernières ventes d'analyses d'eau effectuées en fin d'exercice 2008.

La section d'investissement n'enregistre ni dépenses, ni recettes.

Il convient de noter par ailleurs, que le Conseil Municipal a approuvé la clôture de ce budget annexe au 31 décembre 2009 (délibération n° 71 du 1er mars 2010). En conséquence, les résultats de ce budget constatés au compte administratif 2009 seront repris sur le budget principal de la Ville à la DM2 du 7 juin 2010.

2.3 Le budget des Affaires Economiques

De façon synthétique, le compte administratif du budget des Affaires Economiques constate un résultat global de clôture de 5,51 M€ et se présente de la manière suivante :

A .Fonctionnement (en M€) :

Recettes de l'exercice 2009	15,44	
Dépenses de l'exercice 2009	13,35	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009	2,09	
Résultat de fonctionnement reporté de 2008 sur 2009	0,32	
Résultat de clôture de fonctionnement 2009		2,41 (1)

B . Investissement (en M€)

Recettes de l'exercice 2009	14,45	
Dépenses de l'exercice 2009	16,36	
Résultat d'investissement de l'exercice 2009	-1,91	
Résultat d'investissement reporté de 2008 sur 2009	5,01	
Résultat de clôture d'investissement 2009		3,10 (2)

C . Restes à réaliser (RàR) d'investissement de 2009 à inscrire sur 2010 (en M€)

Recettes 2009	0,00	
Dépenses 2009	0,00	
Solde des Restes à réaliser de 2009		0,00 (3)

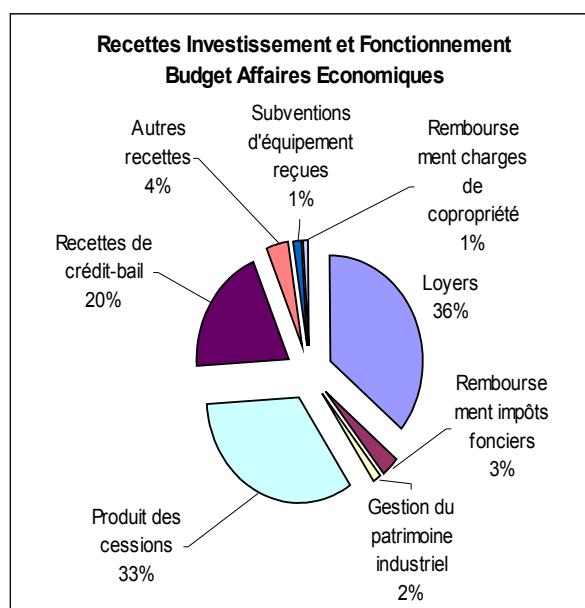
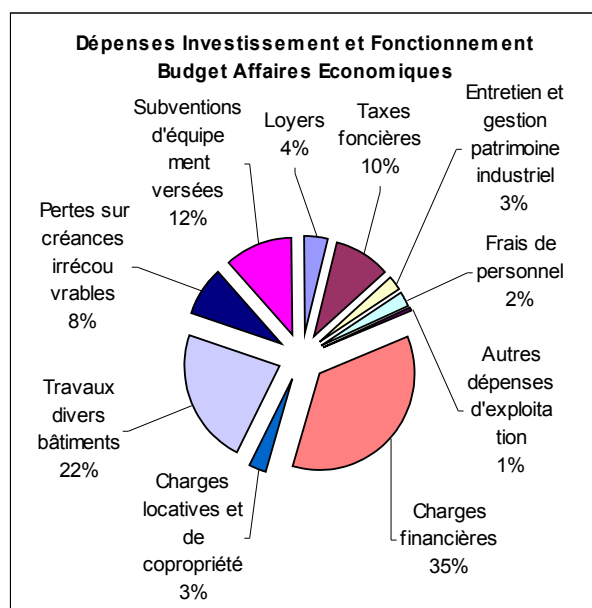
Solde de clôture d'investissement 2009 (R à R compris) (2) + (3)		3,10 (4)
---	--	----------

D. RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2009 (RàR compris) à reprendre sur l'exercice 2010 :
(Fonctionnement + Investissement) (1) +(4) = 5,51 M€

Le compte administratif 2009 du Budget Affaires Economiques peut être détaillé comme suit :

MC	Fonctionnement		Investissement				Total	
	Réalisé		Réalisé		Restes à Réaliser		Réalisé	
	Dépenses	recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
Mouvements réels dont :	2,33	6,39	5,61	7,06	0,00	0,00	7,94	13,45
* opérations de l'exercice	2,33	6,07	5,61	2,05				
. Loyers	0,30	2,93						
. Remboursement impôts fonciers		0,24						
. Gestion du patrimoine industriel		0,13						
. Produit des cessions		2,71						
. Autres recettes		0,06		0,25				
. Recettes de crédit-bail				1,62				
. Subvention d'équipement reçues				0,11				
. Remboursement charges de copropriété				0,07				
. Taxes foncières	0,78							
. Pertes sur créances irrécouvrables	0,67							
. Entretien et gestion patrimoine industriel	0,20							
. Frais de personnel	0,17							
. Autres dépenses d'exploitation	0,06							
. Charges financières	0,07		2,75					
. Charges locatives et de copropriété	0,08		0,13					
. Travaux divers bâtiments			1,81					
. Subvention d'équipement versées			0,92					
* Reprise des résultats 2008		0,32	0,00	5,01				
. Report à nouveau et excédent capitalisé		0,32		5,01				
. Déficit d'investissement								
Mouvements d'ordre dont :	11,02	9,37	10,75	12,40			21,77	21,77
* Amortissement + charges à étaler	1,33			1,33				
* autres	9,69	9,37	10,75	11,07				
TOTAL CA 2009	13,35	15,76	16,36	19,46	0,00	0,00	29,71	35,22
* Dont exercice 2009	13,35	15,44	16,36	14,45	0,00	0,00	29,71	29,89
* Dont résultats antérieurs 2008 repris sur 2009		0,32		5,01			0,00	5,33

Résultats de clôture (Restes à réaliser compris)		2,41		3,10			5,51
---	--	-------------	--	-------------	--	--	-------------



E. Endettement

Aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé cette année.

	Endettement au 31/12/2008	Endettement au 31/12/2009
Encours remboursé aux banques	2 260 703,05 €	0,00 €
Encours remboursé au Budget Principal	484 719,27 €	0,00 €
Total de l'encours	2 745 422,32 €	0,00 €

Compte tenu de la décision prise en accord avec le Trésorier Principal Municipal de clôturer ce budget annexe au 31 décembre 2009 et d'intégrer ses activités dans le budget principal de la Ville à compter du 1er janvier 2010, il a été procédé au remboursement anticipé de la dette aux banques (2 069 743,05 €) et au budget principal (404 180,27 M€).

F. Commentaires généraux

Les dépenses réelles de fonctionnement (2 333 779 €) sont essentiellement constituées par :

- le paiement des taxes foncières des bâtiments de la Direction Action Economique dont la ville est propriétaire (777 810 €),
- les admissions en non-valeur de créances irrécouvrables (667 793 €).
- l'entretien et la gestion du patrimoine industriel (198 811 €),
- les loyers (304 084 €), les charges locatives et de copropriété (76 957 €),
- les frais de personnel (166 014 €),
- le remboursement des intérêts des emprunts (74 753 €)

Les recettes de fonctionnement (6 068 014 €) proviennent essentiellement de l'encaissement des loyers des différents sites et locaux loués aux entreprises (2 929 275 €), des cessions des bâtiments et des terrains aux entreprises (2 705 531 €), des produits divers de gestion courante pour le recouvrement des charges auprès des entreprises locataires de la ville (133 386 €) et du remboursement des impôts fonciers (242 257 €).

Les dépenses réelles d'investissement (5 604 506 €) sont principalement consacrées :

- au gros entretien des bâtiments industriels (1 804 230 €),
- aux avances pour charges de copropriété (125 117 €),
- aux frais liés à l'expropriation de la SCI Matignon et aux indemnités de transfert de commerçants, dans le cadre de l'acquisition de la boulangerie Vivaldi (465 158 €),
- aux avances de trésorerie versées à la SEDL pour la réalisation de la pépinière d'entreprises à Montreynaud (414 215 M€),
- aux derniers travaux relatifs au réaménagement des locaux de l'association d'insertion Chrysalide (43 676 €),
- au remboursement du capital de la dette (2 745 422 €), y compris le remboursement anticipé (voir § E ci-dessus).

Les recettes réelles d'investissement (2 052 219 €) sont essentiellement constituées par l'encaissement des loyers en crédit-bail (1 620 112 €), ainsi que par des opérations de régularisation comptables (255 976 €).

Il convient de noter par ailleurs, que le Conseil Municipal a approuvé la clôture de ce budget annexe au 31 décembre 2009 (délibération n° 71 du 1er mars 2010). En conséquence, les résultats de ce budget constatés au compte administratif 2009 seront repris sur le budget principal de la Ville à la DM2 du 7 juin 2010.

2.4 Le budget des Abattoirs

De façon synthétique, le compte administratif du budget des Abattoirs constate un résultat global de clôture de -0,31 M€ et se présente de la manière suivante :

A .Fonctionnement (en M€) :

Recettes de l'exercice 2009	0,22	
Dépenses de l'exercice 2009	0,59	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009	-0,37	
Résultat de fonctionnement reporté de 2008 sur 2009	0,00	
Résultat de clôture de fonctionnement 2009		-0,37 (1)

B . Investissement (en M€)

Recettes de l'exercice 2009	0,91	
Dépenses de l'exercice 2009	0,80	
Résultat d'investissement de l'exercice 2009	0,11	
Résultat d'investissement reporté de 2008 sur 2009	-0,05	
Résultat de clôture d'investissement 2009		0,06 (2)

C . Restes à réaliser (RàR) d'investissement de 2009 à inscrire sur 2010 (en M€)

Recettes 2009	0,00	
Dépenses 2009	0,00	
Solde des Restes à réaliser de 2009		0,00 (3)

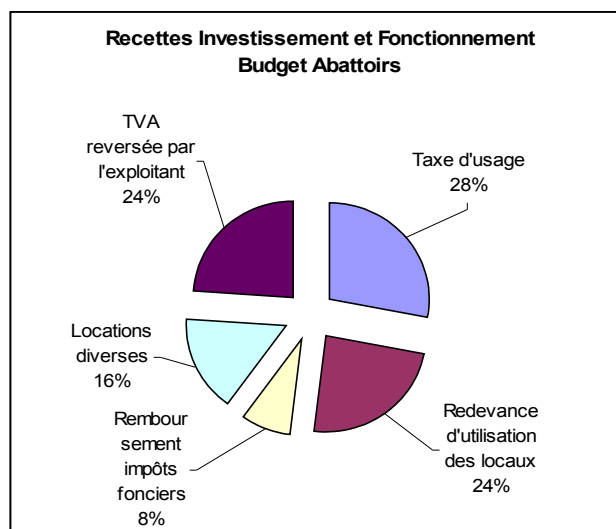
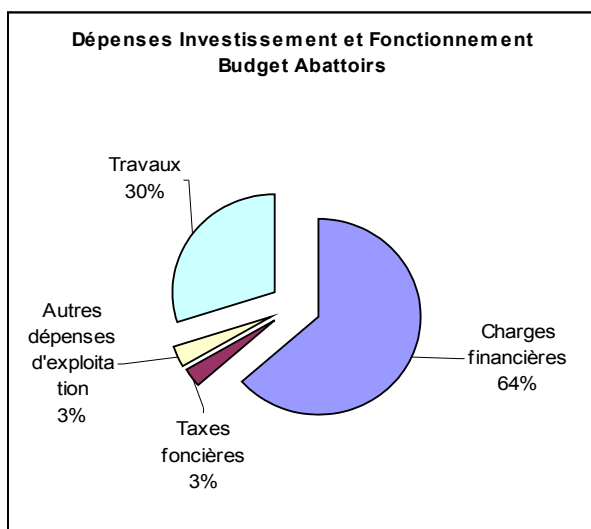
Solde de clôture d'investissement 2009 (R à R compris) (2) + (3)		0,06 (4)
---	--	----------

D. RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2009 (RàR compris) à reprendre sur l'exercice 2010 :

(Fonctionnement + Investissement) (1) +(4) = -0,31 M€

Le compte administratif 2009 du Budget Abattoirs peut être détaillé comme suit :

M€	Fonctionnement		Investissement				Total	
	Réalisé		Réalisé		Restes à Réaliser		Réalisé	
	Dépenses	recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
Mouvements réels dont :	0,21	0,19	0,77	0,48	0,00	0,00	0,98	0,67
* opérations de l'exercice	0,21	0,19	0,72	0,06				
. Taxe d'usage		0,07						
. Redevance d'utilisation des locaux		0,06						
. Remboursement impôts fonciers		0,02						
. Locations diverses		0,04						
. TVA reversée par l'exploitant				0,06				
. Charges financières	0,15		0,44					
. Taxes foncières	0,03							
. Autres dépenses d'exploitation	0,03							
. Travaux			0,28					
* Reprise des résultats 2008		0,00	0,05	0,42				
. Report à nouveau et excédent capitalisé				0,42				
. Déficit d'investissement			0,05					
Mouvements d'ordre dont :	0,38	0,03	0,08	0,43			0,46	0,46
* Amortissement + charges à étaler	0,38			0,38				
* autres		0,03	0,08	0,05				
TOTAL CA 2009	0,59	0,22	0,85	0,91	0,00	0,00	1,44	1,13
* Dont exercice 2009	0,59	0,22	0,80	0,49	0,00	0,00	1,39	0,71
* Dont résultats antérieurs 2008 repris sur 2009			0,05	0,42			0,05	0,42
Résultats de clôture (Restes à réaliser compris)			-0,37		0,06			-0,31



E. Endettement

Aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé cette année.

	Endettement au 31/12/2008	Endettement au 31/12/2009
Encours remboursé aux banques	440 000,00 €	0,00 €
Encours remboursé au Budget Principal	2 779 951,57 €	0,00 €
Dépôts et cautionnements	7 622,45 €	0,00 €
Total de l'encours	3 227 574,02 €	0,00 €

Compte tenu de la cession de cet équipement en 2009 (voir § F), la dette aux banques a été reprise au budget principal de la Ville pour un montant de 420 000 €.

S'agissant de la dette affectée, celle-ci a été abandonnée pour un montant de 2 371 250,14 € : ainsi, le budget principal de la Ville ne la percevra plus en recette.

F. Commentaires généraux

Par délibérations n° 367 et 368 du 29 juin 2009, le Conseil Municipal a validé la désaffectation et le déclassement des Abattoirs, la résiliation de la convention de Délégation de Service Public, ainsi que les conventions de domaine public y afférent et approuvé la cession de cet équipement.

Les dépenses réelles de fonctionnement (215 577 €) sont essentiellement consacrées au remboursement des intérêts de la dette (152 687 €), au paiement de la taxe foncière relative au tènement des abattoirs (28 955 €), à des honoraires relatifs à l'étude technique du dossier de l'abattoir (25 952 €) et au remboursement des frais généraux au Budget Principal (7 758 €).

Les recettes de fonctionnement (193 422 €) sont constituées de la taxe d'usage (65 447 €), d'une redevance d'utilisation des locaux (60 150 €), de diverses locations (44 824 €) et du remboursement des impôts fonciers (23 000 €). A noter que, conformément à la délibération n° 368 du 29 juin 2009, la Société Stéphanoise d'Abattage a été exonérée du paiement de la taxe d'usage pour l'année 2009 à concurrence de 600 000 €.

Les dépenses d'investissement (716 881 €) sont principalement consacrées au remboursement du capital des emprunts (428 701 €) et aux travaux de gros entretien à la charge de la Ville (288 180 €).

Les recettes d'investissement (56 623 €) proviennent de la TVA reversée à la ville par le délégataire.

Il convient de noter par ailleurs, que le Conseil Municipal a approuvé la clôture de ce budget annexe au 31 décembre 2009 (délibération n° 71 du 1er mars 2010), suite à la vente de cet équipement. En conséquence, les résultats de ce budget constatés au compte administratif 2009 seront repris sur le budget principal de la Ville à la DM2 du 7 juin 2010.

2.5 Le budget de l'Eau

De façon synthétique, le compte administratif du budget Eau constate résultat global de clôture de -0,01 M€ et se présente de la manière suivante :

A .Fonctionnement (en M€) :

Recettes de l'exercice 2009	0,76	
Dépenses de l'exercice 2009	0,64	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009	0,12	
Résultat de fonctionnement reporté de 2008 sur 2009		
Résultat de clôture de fonctionnement 2009		0,12 (1)

B . Investissement (en M€)

Recettes de l'exercice 2009	0,35	
Dépenses de l'exercice 2009	0,38	
Résultat d'investissement de l'exercice 2009	-0,03	
Résultat d'investissement reporté de 2008 sur 2009	0,17	
Résultat de clôture d'investissement 2009		0,14 (2)

C . Restes à réaliser (RàR) d'investissement de 2009 à inscrire sur 2010 (en M€)

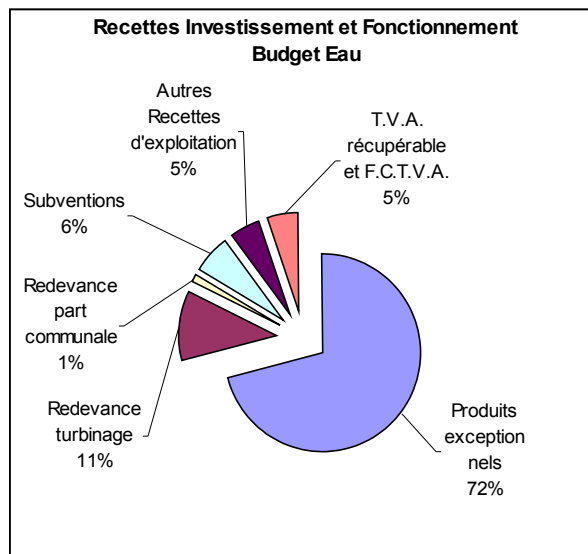
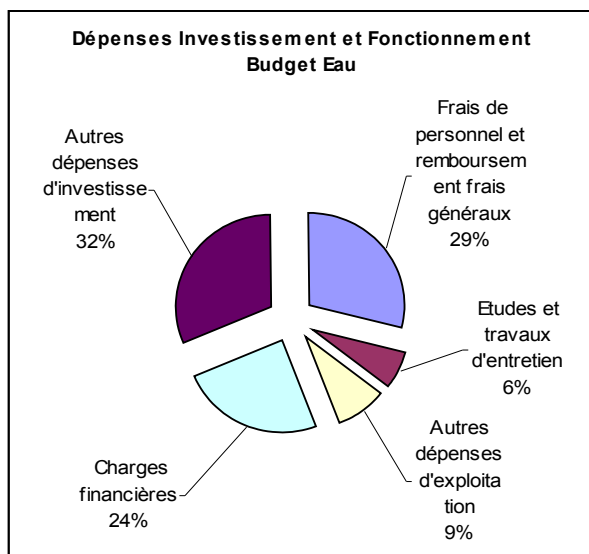
Recettes 2009	0,09	
Dépenses 2009	0,36	
Solde des Restes à réaliser de 2009		-0,27 (3)

Solde de clôture d'investissement 2009 (R à R compris) (2) + (3)		-0,13 (4)
---	--	-----------

D. RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2009 (RàR compris) à reprendre sur l'exercice 2010 :
(Fonctionnement + Investissement) (1) +(4) = -0,01 M€

Le compte administratif 2009 du Budget Eau peut être détaillé comme suit :

MC	Fonctionnement		Investissement				Total	
	Réalisé		Réalisé		Restes à Réaliser		Réalisé	
	Dépenses	recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
Mouvements réels dont :	0,43	0,75	0,36	0,30	0,36	0,09	1,15	1,14
* opérations de l'exercice								
. Produits exceptionnels		0,56		0,04				
. Redevance turbinage		0,09						
. Redevance part communale		0,01						
. Subventions		0,05						
. Autres Recettes d'exploitation		0,04						
. T.V.A. récupérable et F.C.T.V.A.				0,04				
. Frais de personnel et remboursement frais généraux	0,23							
. Etudes et travaux d'entretien	0,05							
. Autres dépenses d'exploitation	0,07							
. Charges financières	0,08		0,11					
. Travaux								
. Autres dépenses d'investissement			0,25					
* Reprise des résultats 2008		0,00	0,00	0,26				
. Report à nouveau et excédent capitalisé				0,26				
. Déficit d'investissement			0,00					
Mouvements d'ordre dont :	0,21	0,01	0,02	0,22			0,23	0,23
* Amortissement + charges à étaler	0,21			0,21				
* autres		0,01	0,02	0,01				
TOTAL CA 2009	0,64	0,76	0,38	0,52	0,36	0,09	1,38	1,37
* Dont exercice 2009	0,64	0,76	0,38	0,26	0,36	0,09	1,38	1,11
* Dont résultats antérieurs 2008 repris sur 2009			0,00	0,26			0,00	0,26
Résultats de clôture (Restes à réaliser compris)		0,12			-0,13			-0,01



E. Endettement

Aucun emprunt nouveau n'a été mobilisé cette année

Compte tenu du capital remboursé dans l'année, ce budget s'est désendetté de 108 000 €.

	Endettement au 31/12/2008	Endettement au 31/12/2009
Encours remboursé aux banques	2 396 000,00 €	2 288 000,00 €
Total de l'encours	2 396 000,00 €	2 288 000,00 €

F. Commentaires généraux

Les dépenses de fonctionnement sont essentiellement consacrées aux études et à l'entretien du Furan et des barrages de Lavalette et du Pas de Riot (46 409,94 €), au remboursement des frais de personnel et des frais généraux au Budget Principal (230 896,48 €) ainsi qu'aux charges financières (84 003,57 €).

Les recettes de fonctionnement sont constituées principalement :

- de la redevance EDF pour le turbinage des usines du barrage de Lavalette (92 938,04 €)
- de la subvention d'équilibre de la ville (550 000 €), conformément aux observations de la Chambre Régionale des Comptes afin de poursuivre le processus de reversement partiel de la redevance capitalisée du droit d'utilisation des barrages.

Les dépenses d'investissement sont principalement consacrées aux travaux sur le barrage de Lavalette (227 881,78 €), à la mise en place des périmètres de protection du Lignon et du Furan (20 810,40 €) et au remboursement du capital de la dette (108 000 €).

Les recettes d'investissement proviennent essentiellement du Fonds de compensation de la TVA (43 205,53 €).

2.6 Le budget de l'Assainissement

De façon synthétique, le compte administratif du budget Assainissement constate un résultat global de clôture de 0,20 M€ et se présente de la manière suivante :

A .Fonctionnement (en M€) :

Recettes de l'exercice 2009	1,99	
Dépenses de l'exercice 2009	1,88	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009	0,11	
Résultat de fonctionnement reporté de 2008 sur 2009	0,25	
Résultat de clôture de fonctionnement 2009		0,36 (1)

B . Investissement (en M€)

Recettes de l'exercice 2009	23,52	
Dépenses de l'exercice 2009	20,38	
Résultat d'investissement de l'exercice 2009	3,14	
Résultat d'investissement reporté de 2008 sur 2009	-13,17	
Résultat de clôture d'investissement 2009		-10,03 (2)

C . Restes à réaliser (RàR) d'investissement de 2009 à inscrire sur 2010 (en M€)

Recettes 2009	10,81	
Dépenses 2009	0,94	
Solde des Restes à réaliser de 2009		9,87 (3)

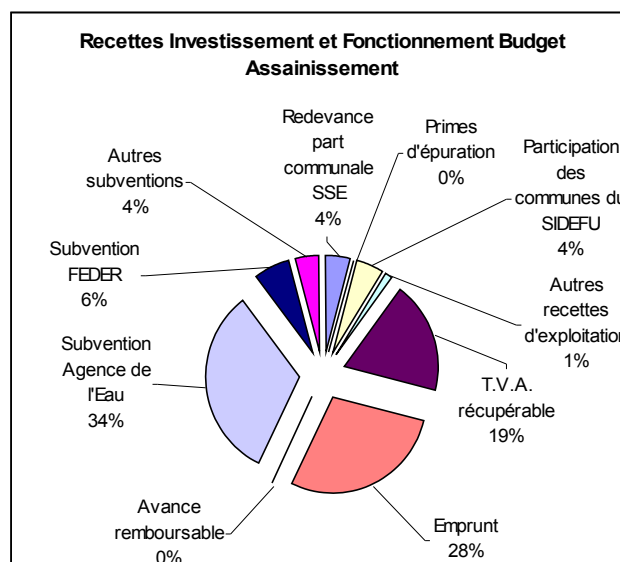
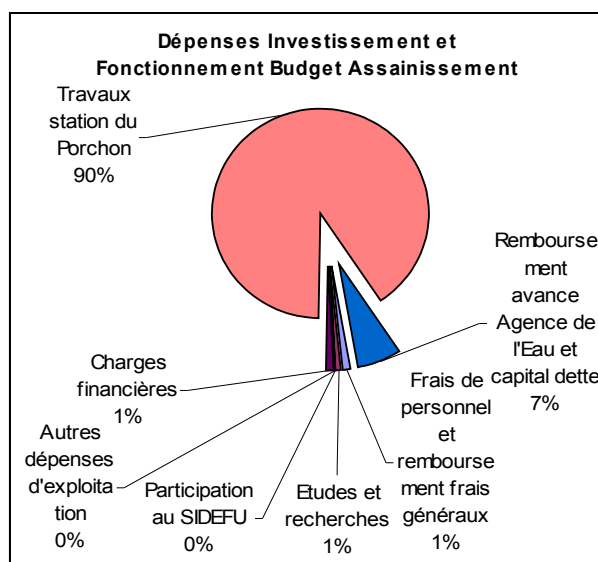
Solde de clôture d'investissement 2009 (R à R compris) (2) + (3)		-0,16 (4)
---	--	-----------

D. RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2009 (RàR compris) à reprendre sur l'exercice 2010 :
(Fonctionnement + Investissement) (1) +(4) = 0,20 M€

Le compte administratif 2009 du Budget Assainissement peut être détaillé comme suit :

MC	Fonctionnement		Investissement				Total	
	Réalisé		Réalisé		Restes à Réaliser		Réalisé	
	Dépenses	recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
Mouvements réels dont :	0,54	2,07	29,64	18,44	0,94	10,81	31,12	31,32
* opérations de l'exercice	0,54	1,82	16,47	17,91				
. Redevance part communale SSE		0,87						
. Primes d'épuration		0,00						
. Participation des communes du SIDEFU		0,66		0,22				
. Autres recettes d'exploitation		0,29						
. T.V.A. récupérable				3,72				
. Emprunt				5,45				
. Avance remboursable				0,00				
. Subvention Agence de l'Eau				6,50				
. Subvention FEDER				1,21				
. Autres subventions				0,81				
. Frais de personnel et remboursement frais généraux	0,15							
. Reversement redevance pollution	0,05							
. Etudes et recherches	0,12							
. Participation au SIDEFU	0,02							
. Autres dépenses d'exploitation	0,01							
. Charges financières	0,19							
. Travaux station du Porchon			15,33					
. Remboursement avance Agence de l'Eau et capital dette			1,14					
* Reprise des résultats 2008		0,25	13,17	0,53				
. Report à nouveau et excédent capitalisé		0,25		0,53				
. Déficit d'investissement			13,17					
Mouvements d'ordre dont :	1,34	0,17	3,91	5,08			5,25	5,25
* Amortissement + charges à étaler	1,34			1,34				
. T.V.A. récupérable			3,72	3,72				
* autres		0,17	0,19	0,02				
TOTAL CA 2009	1,88	2,24	33,55	23,52	0,94	10,81	36,37	36,57
* Dont exercice 2009	1,88	1,99	20,38	22,99	0,94	10,81	23,20	35,79
* Dont résultats antérieurs 2008 repris sur 2009		0,25	13,17	0,53			13,17	0,78

Résultats de clôture (Restes à réaliser compris)		0,36		-0,16			0,20
---	--	-------------	--	--------------	--	--	-------------



E. Endettement

Un emprunt nouveau de 5,45 M€ a été débloqué cette année pour le financement des investissements 2009 : il s'agit d'un emprunt en phase de mobilisation jusqu'au 30 juin 2010.

Compte tenu du capital remboursé dans l'année, ce budget s'est endetté de 4 308 332,71 €

	Endettement au 31/12/2008	Endettement au 31/12/2009
Encours remboursé aux banques ou avances à l'Agence de l'Eau	20 979 066,67 €	25 287 399,38 €
Total de l'encours	20 979 066,67 €	25 287 399,38 €

F. Commentaires généraux

Les dépenses réelles de fonctionnement sont constituées principalement du remboursement au Budget Principal des dépenses de personnel (97 893,96 €) et des frais généraux (46 545,24 €), du remboursement des intérêts des emprunts (187 321,71 €), du reversement de la redevance pollution (54 853 €) et des frais d'étude et de contrôle SSE (45 190,39 €).

Les recettes de fonctionnement sont constituées de la redevance de la part communale (871 243,88 €) et de la participation des communes au fonctionnement de la station du Porchon (663 609,59 €).

Les dépenses d'investissement concernent les travaux sur la station d'épuration (14 451 983,82 €), sur les réseaux d'assainissement de la Ville (638 183,27 €), les frais de raccordement des effluents de Terrenoire (202 641,17 €).

Les recettes d'investissement proviennent des subventions versées par :

- l'Agence de l'Eau (6 506 800 €)
- le FEDER (1 207 366 €)
- le Conseil Général (810 000 €)

Les autres recettes proviennent de l'emprunt (5 450 000 €), de la TVA récupérable (3 722 660,27 €) ainsi que les participations des communes du SIDEFU (217 347,51 €)

2.7 Le budget des Activités Funéraires

De façon synthétique, le compte administratif du budget des Activités Funéraires constate un résultat global de clôture de 0,02 M€ et se présente de la manière suivante :

A .Fonctionnement (en M€) :

Recettes de l'exercice 2009	0,67	
Dépenses de l'exercice 2009	0,66	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2009	0,01	
Résultat de fonctionnement reporté de 2008 sur 2009	0,00	
Résultat de clôture de fonctionnement 2009		0,01 (1)

B . Investissement (en M€)

Recettes de l'exercice 2009	0,20	
Dépenses de l'exercice 2009	0,19	
Résultat d'investissement de l'exercice 2009	0,01	
Résultat d'investissement reporté de 2008 sur 2009	0,15	
Résultat de clôture d'investissement 2009		0,16 (2)

C . Restes à réaliser (RàR) d'investissement de 2009 à inscrire sur 2010 (en M€)

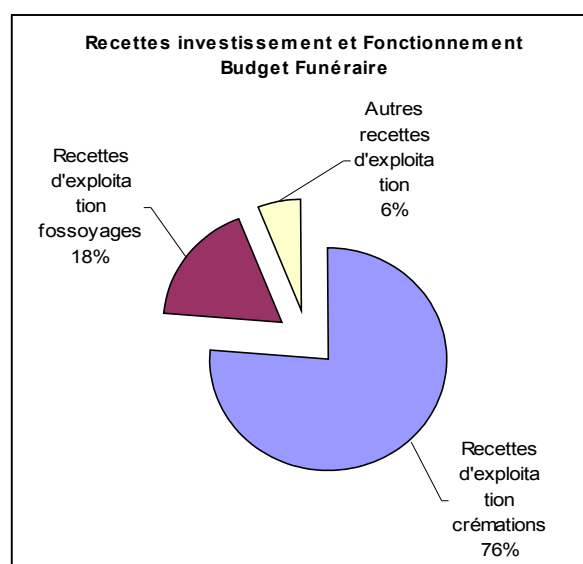
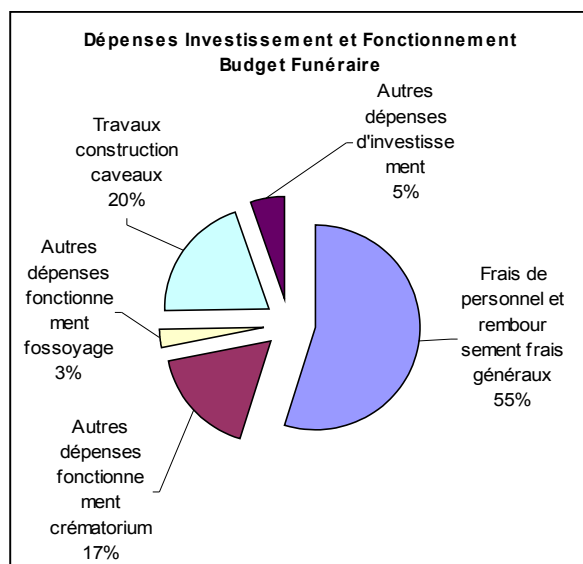
Recettes 2009	0,00	
Dépenses 2009	0,15	
Solde des Restes à réaliser de 2009		-0,15 (3)

Solde de clôture d'investissement 2009 (R à R compris) (2) + (3)		0,01 (4)
---	--	----------

D. RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE 2009 (RàR compris) à reprendre sur l'exercice 2010 :
(Fonctionnement + Investissement) (1) +(4) = 0,02 M€

Le compte administratif 2009 du Budget Pompes Funèbres peut être détaillé comme suit :

ME	Fonctionnement		Investissement				Total	
	Réalisé		Réalisé		Restes à Réaliser		Réalisé	
	Dépenses	recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	recettes
Mouvements réels dont :	0,56	0,67	0,19	0,25	0,15	0,00	0,90	0,92
* opérations de l'exercice	0,56	0,67	0,19	0,00				
. Recettes d'exploitation crémations		0,51						
. Recettes d'exploitation fossoyages		0,12						
. Autres recettes d'exploitation		0,04						
. Frais de personnel et remboursement frais généraux	0,41							
. Autres dépenses fonctionnement crématorium	0,13							
. Autres dépenses fonctionnement fossoyage	0,02							
. Travaux construction caveaux			0,15					
. Autres dépenses d'investissement			0,04					
* Reprise des résultats 2008		0,00	0,00	0,25				
. Report à nouveau et excédent capitalisé				0,25				
. Déficit d'investissement								
Mouvements d'ordre dont :	0,10	0,00	0,00	0,10			0,10	0,10
* Amortissement + charges à étaler	0,10			0,10				
* autres								
TOTAL CA 2009	0,66	0,67	0,19	0,35	0,15	0,00	1,00	1,02
* Dont exercice 2009	0,66	0,67	0,19	0,10	0,15	0,00	1,00	0,77
* Dont résultats antérieurs 2008 repris sur 2009				0,25			0,00	0,25
Résultats de clôture (Restes à réaliser compris)		0,01			0,01			0,02



E. Endettement

Ce budget n'a aucune dette.

F. Commentaires généraux

Les dépenses réelles de fonctionnement (558 677 €) sont constituées du remboursement des frais de personnel et des frais généraux au Budget Principal pour un montant de 407 673 €. Les autres dépenses concernent les charges d'exploitation courantes telles que les contrats de maintenance et de fonctionnement du crématorium (55 512 €), les fournitures de gaz et électricité (67 350 €), l'achat de petits équipements.

Les recettes de fonctionnement enregistrent le produit des crémations (507 654 €), les prestations de fossoyage (119 427 €) ainsi que les locations de caveaux (42 462 €).

Les dépenses réelles d'investissement (189 017 €) se répartissent de la façon suivante :

- 151 528 € pour la construction de caveaux et columbariums dans les cimetières,
- 37 489 € pour l'achat de matériel industriel pour l'entretien des différents cimetières.